

22 novembre 2024



Chaire en
fiscalité et en
finances publiques

Préparé par l'Équipe de la Chaire

Regard sur le Point sur la situation économique et financière 2024 du Québec



Faits saillants de finances publiques et de politique fiscale



Luc Godbout,
titulaire de la Chaire

De prime abord, ce qui frappe en regardant le cadre financier dans l'actuelle mise à jour économique du ministre des Finances, est le maintien du déficit de 11 G\$ pour 2024-2025, malgré une série de facteurs positifs depuis le Budget du printemps dernier : croissance économique plus élevée que prévu pour 2024, transferts fédéraux significativement plus importants, revenus fiscaux supplémentaires découlant de l'harmonisation au changement du traitement des gains en capital. De plus, pour y arriver, la moitié de la provision pour éventualités a été utilisée.

L'année à venir montre également une détérioration du solde budgétaire anticipé. Ainsi, une amélioration n'est notable que pour la dernière année du cadre financier, 2028-2029, même si le déficit structurel anticipé pour cette même année reste encore de plus de 3 G\$ de dollars.

Il ressort de tout ça que les efforts à faire pour respecter la Loi sur l'équilibre budgétaire sont encore très grands. Rappelons que la Loi exige que le déficit ne dépasse pas 1,5 G\$ de dollars en 2028-2029 et que l'équilibre soit atteint en 2029-2030.

Cependant, le ministre a précisé que l'examen de dépenses fiscales et budgétaires se poursuit. Du côté fiscal, une seule mesure a été revue dans la mise à jour économique, soit le crédit pour la prolongation de carrière. Il faudra donc attendre le Budget 2025-2026 pour analyser le réel portrait d'ensemble, moment où un plan de retour à l'équilibre doit être présenté, une autre exigence de la Loi.

Un travail d'équipe



- **Merci à tous les contributeurs !** (par ordre alphabétique)
 - Tommy Gagné-Dubé
 - Antoine Genest-Grégoire
 - Luc Godbout
 - Frédérick Hallé-Rochon
 - Michaël Robert-Angers
 - Julie S. Gosselin
 - Suzie St-Cerny
 - Yves St-Maurice

Faits saillants de finances publiques et de politique fiscale – Le Point sur la situation économique et financière 2024 du Québec



1. Des perspectives économiques positives pour 2024 se traduisant par une croissance économique de 1,2 %, le double de ce qui était indiqué au moment du Budget 2024-2025.
2. Les perspectives économiques montrent que l'économie québécoise évoluerait sous son potentiel jusqu'en 2027.
3. L'inflation sera inférieure qu'anticipé pour 2024 avec un taux prévu de 2,5 %, dans la fourchette cible. Le taux d'inflation anticipé pour 2025 est de 2,2 %
4. Le déficit pour l'année 2024-2025 est demeuré stable à 11 G\$ malgré des transferts fédéraux plus élevés, l'harmonisation au changement du traitement des gains en capital qui génère des revenus fiscaux supplémentaires, l'utilisation de la moitié de la provision pour éventualités de 1,5 G\$ et une meilleure croissance économique qu'anticipé.
5. Des écarts à résorber apparaissent encore au cadre budgétaire, mais ont été diminués pour les années 2027-2028 et 2028-2029.

Faits saillants de finances publiques et de politique fiscale – Le Point sur la situation économique et financière 2024 du Québec



6. Les efforts à faire pour respecter la Loi sur l'équilibre budgétaire demeurent grands, sachant l'existence d'un déficit structurel important en 2028-2029.
7. La croissance des dépenses de portefeuilles est plus forte que prévue au Budget 2024-2025 pour l'année 2024-2025, mais est plus faible de 2025 à 2027.
8. Le service de la dette est plutôt stable en pourcentage des revenus consolidés.
9. Au 31 mars 2024, le Québec présente la 2^e plus importante dette nette des provinces canadiennes.
10. De nouvelles initiatives budgétaires ont été présentées dont le coût s'élève à plus de 2 G\$ sur cinq ans.
11. Des modifications importantes sont apportées au crédit d'impôt pour prolongation de carrière à compter de 2025, dont la hausse de l'âge d'admissibilité au crédit de 60 à 65 ans.
12. Une économie de dépenses fiscales de 1 G\$ en 2024-2025 provenant de l'harmonisation du Québec au rehaussement du taux d'inclusion du gain en capital annoncé au budget fédéral 2024.

L'économie	7
Les finances publiques	20
Se comparer à l'Ontario	38
Mesures budgétaires et fiscales pour les particuliers et les sociétés	43
Annonce fédérale du 21 novembre 2024	53
Et après	57

Note : Les informations du présent Regard CFFP sont essentiellement tirées de deux documents du ministère des Finances du Québec : *Le point sur la situation économique et financière du Québec, Automne 2024* et *Budget 2024-2025. Plan budgétaire*.



Faits saillants L'économie

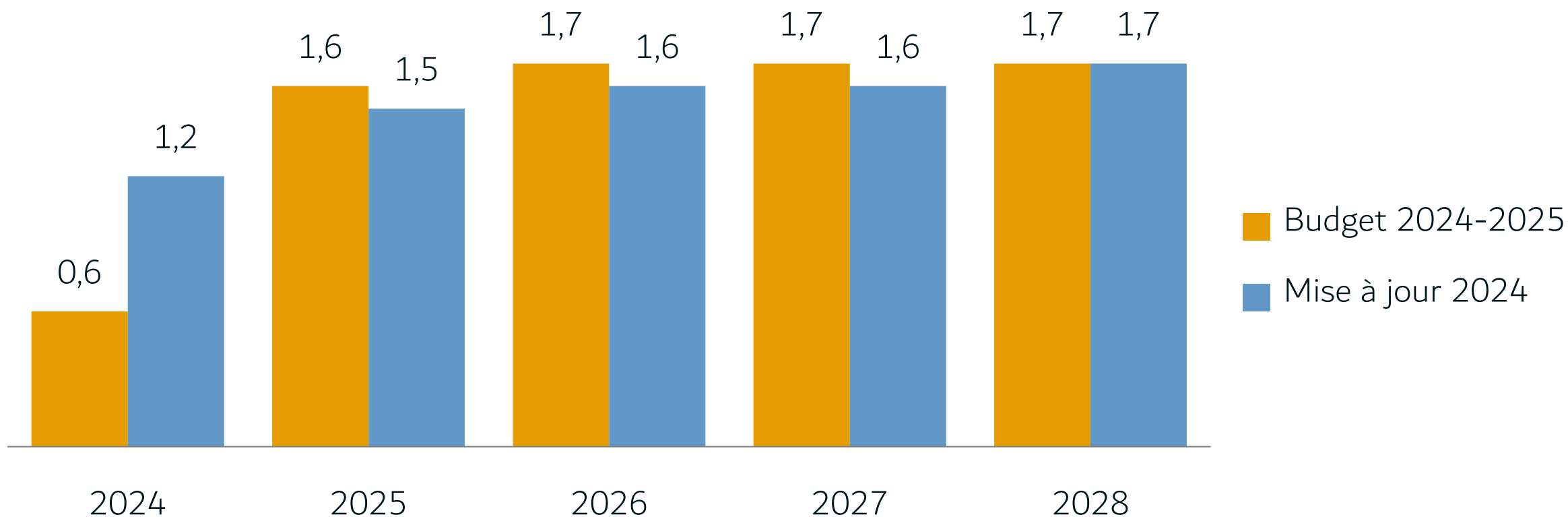
Point sur la situation économique
et financière du Québec

Perspectives économiques – Évolution du PIB réel



- Prédiction de croissance économique de 1,2 % en 2024, le double de celle prévue au Budget 2024, mais toujours moins élevée que ce que prévoyait le Budget 2023
- Perspective de croissance pour 2025 de 1,5 %, légèrement plus faible que celle prévue au Budget 2024

Taux de croissance du PIB réel (en pourcentage)

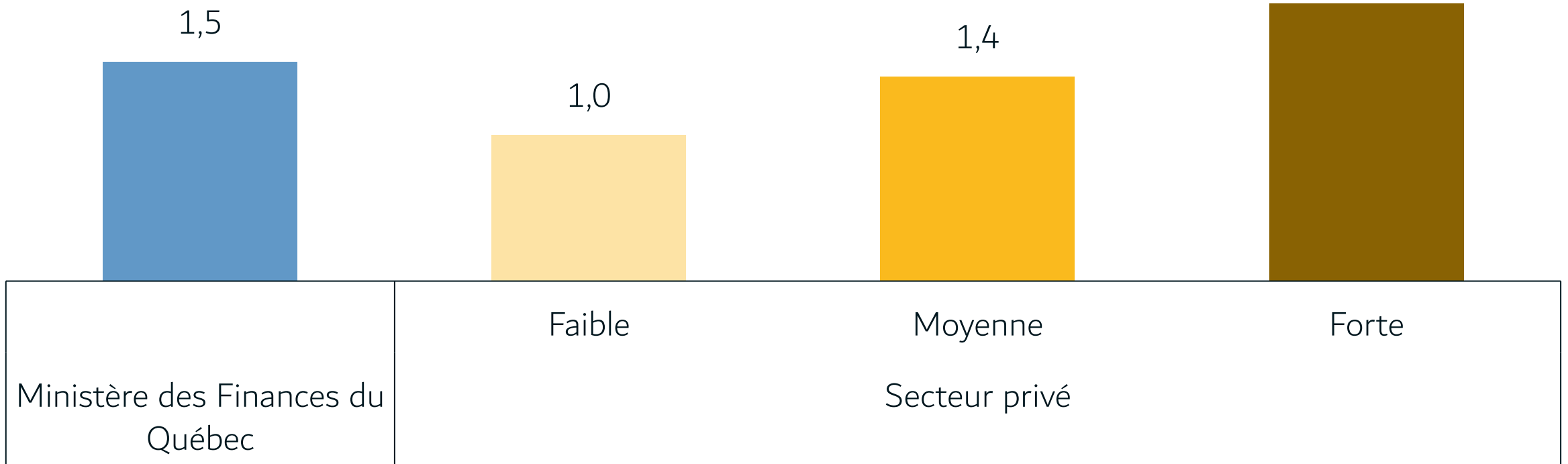


Perspectives économiques – Évolution du PIB réel



- Taux de croissance prévu pour 2025 est légèrement au-dessus des prévisions du secteur privé
- L'écart important entre les prévisions du secteur privé découlerait de l'incertitude liée à la situation économique actuelle
- Précisons que les prévisions de croissance du secteur privé sont antérieures aux élections américaines. Il s'agit d'un risque quant aux prévisions économiques, mais qui sont actuellement difficile à évaluer.

Taux de croissance du PIB réel pour 2025 (en pourcentage)

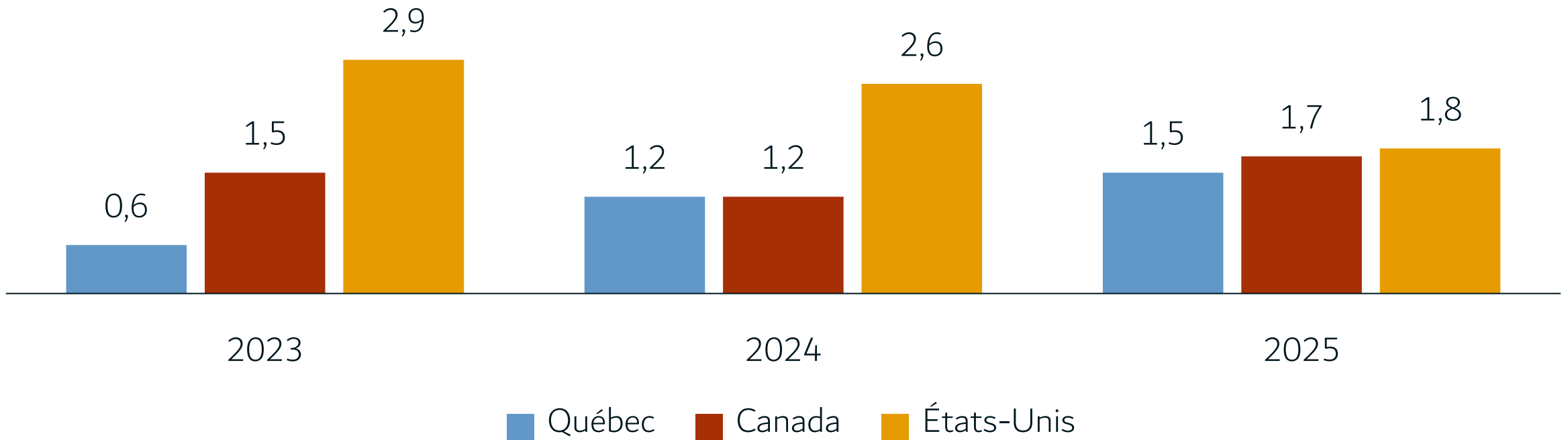


Perspectives économiques – Évolution du PIB réel



- En 2023, la croissance du PIB réel a été moins forte au Québec qu'au Canada et qu'aux États-Unis
- Croissance du PIB réel reste généralement plus faible au Québec comparativement à ses voisins

Taux de croissance du PIB réel (en pourcentage)

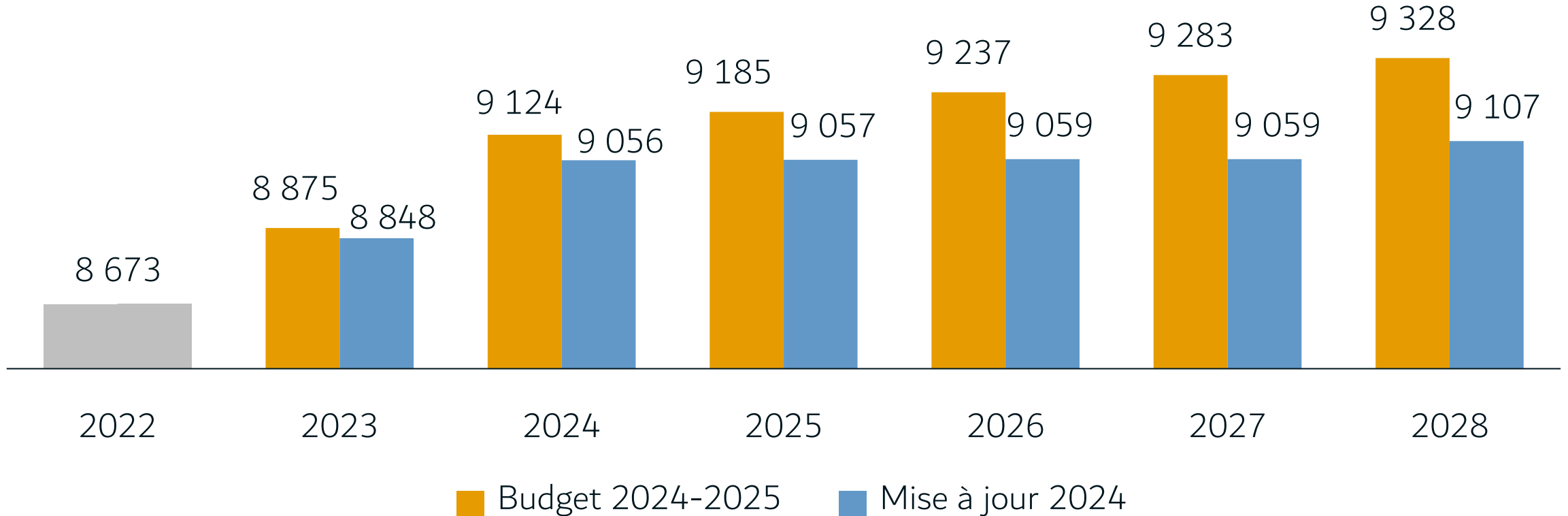


Perspectives économiques – Croissance démographique

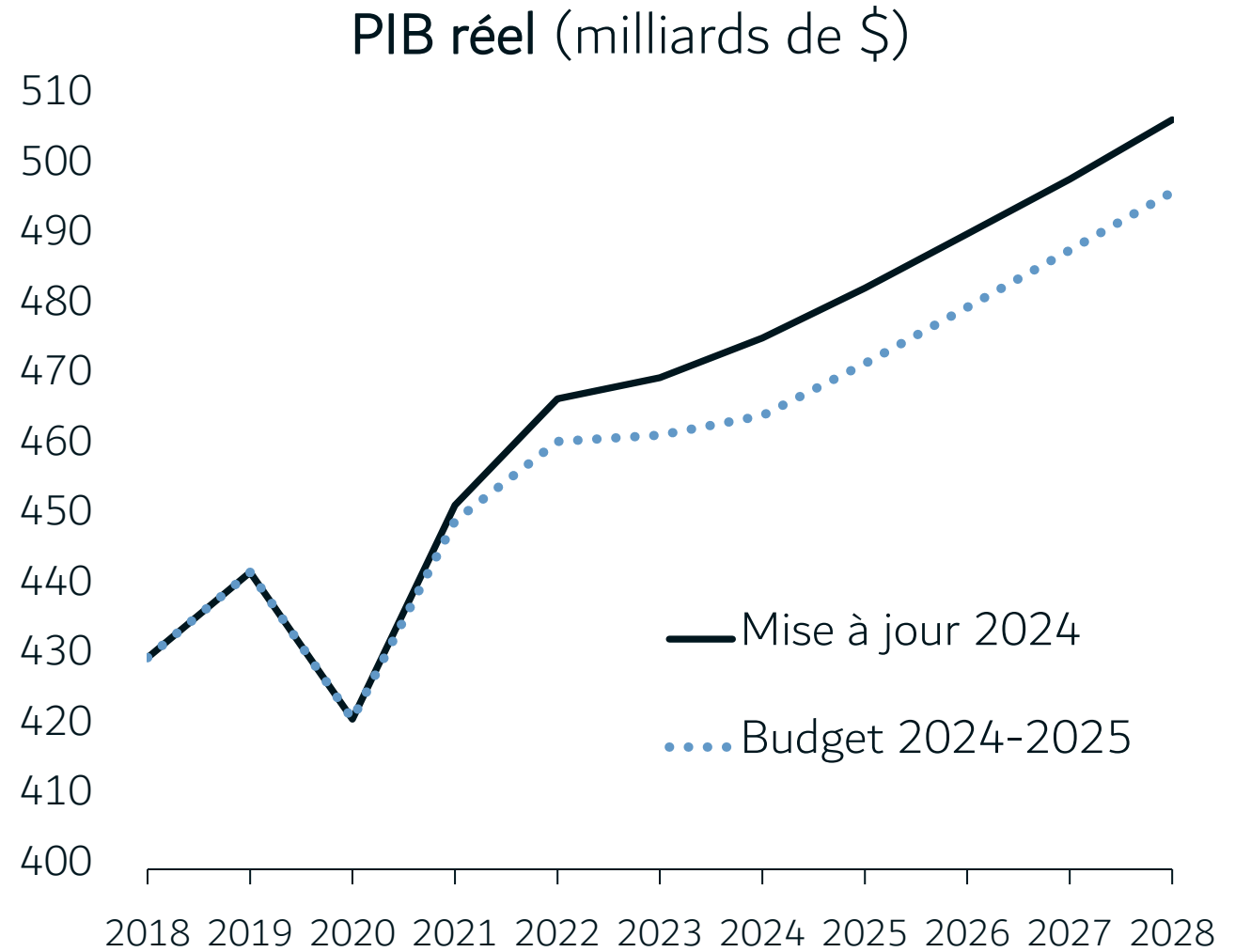


- Les projections de la Mise à jour 2024 montrent que la population sera moins nombreuse qu'estimé dans le Budget 2024

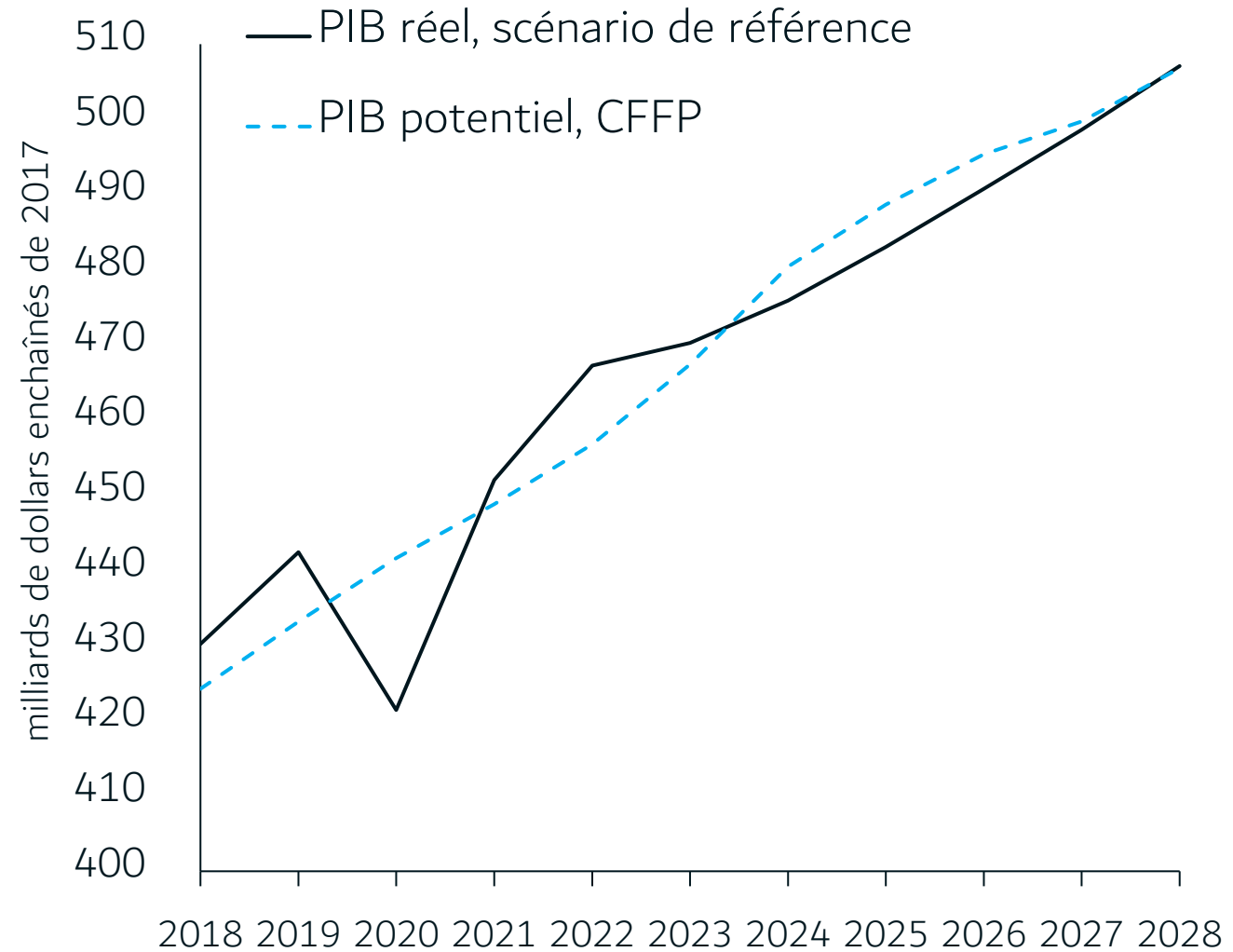
Population (en millions)



- La performance meilleure qu'anticipé de l'économie du Québec en 2022 et 2023 accroît de 2 % le niveau du PIB réel prévu en 2028.



- Comparées à une évaluation du PIB potentiel du Québec, les perspectives économiques de la Mise à jour 2024 montrent que l'économie québécoise se situerait sous son niveau potentiel jusqu'en 2027.

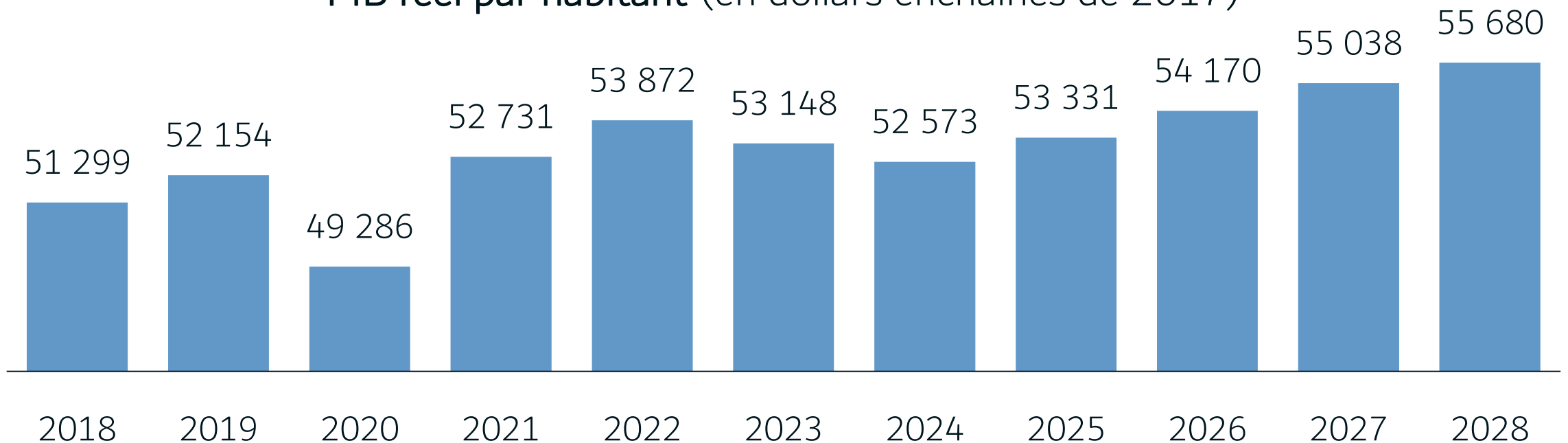


Perspectives économiques – PIB par habitant



- En 2023, le PIB par habitant a été affecté par la politique monétaire restrictive et l'inflation élevée et d'autres facteurs temporaires
- En 2024, la reprise de la croissance économique a été accompagnée par une forte croissance démographique entraînant une baisse du PIB réel par habitant
- Dès 2025, le PIB par habitant devrait reprendre sa croissance

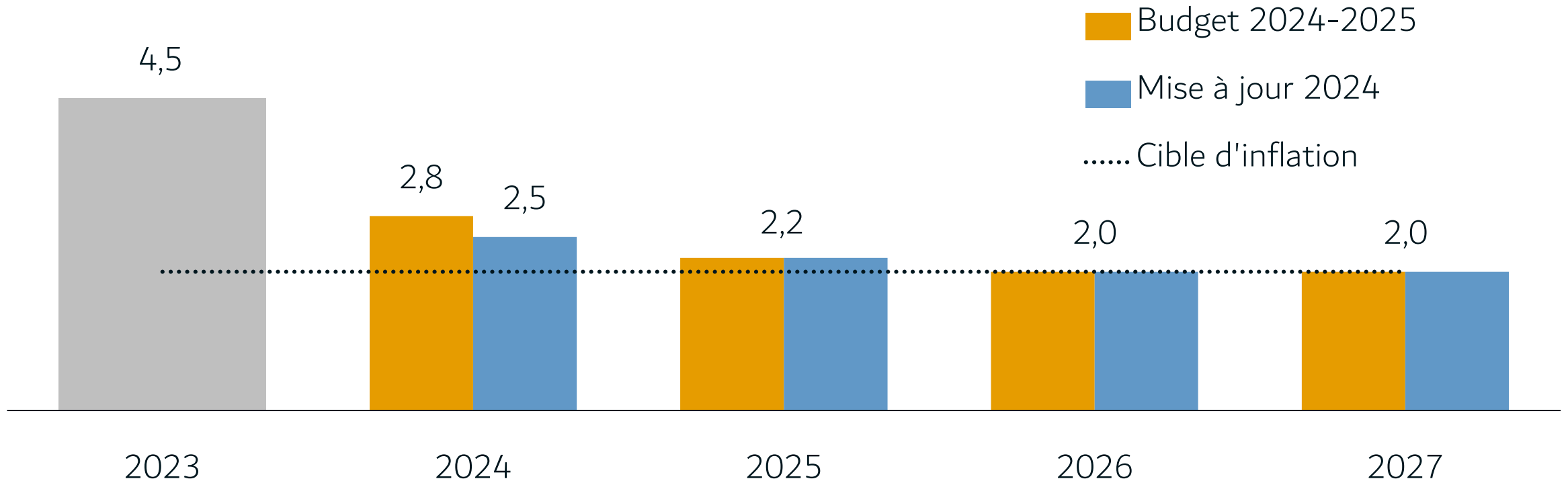
PIB réel par habitant (en dollars enchaînés de 2017)



Perspectives économiques – Inflation

- Pour 2024, le taux d'inflation sera plus faible qu'anticipé au Budget 2024
- Le taux d'inflation est dans la fourchette cible de la Banque du Canada

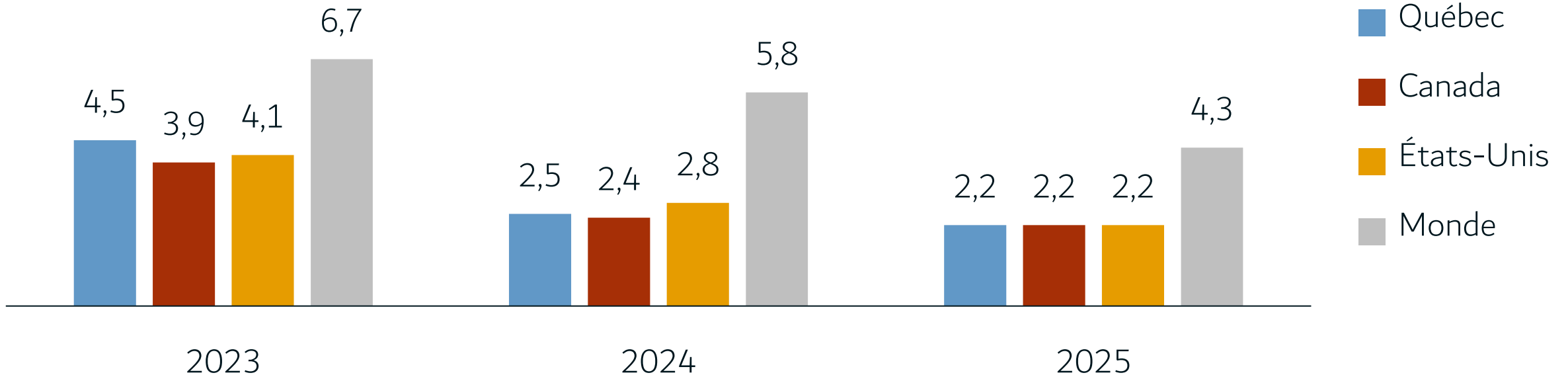
Taux d'inflation de l'IPC d'ensemble
(moyenne annuelle, en pourcentage)



Perspectives économiques – Inflation

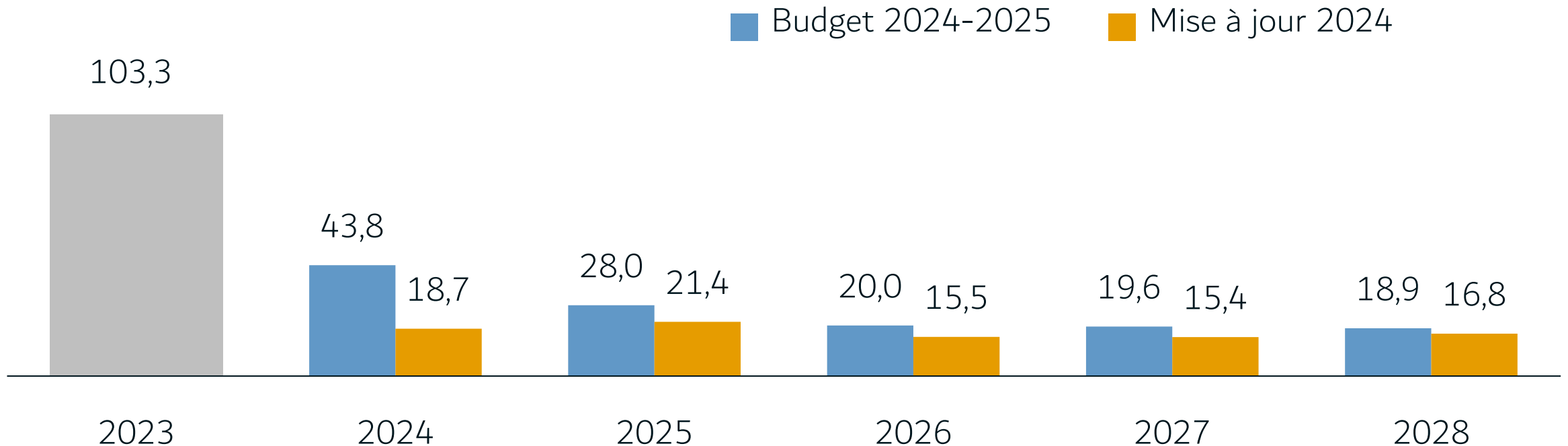
- En 2023, l'inflation s'est située au-dessus de celle du Canada et des États-Unis
- En 2024, l'inflation est légèrement plus forte qu'au Canada, mais plus faible qu'aux États-Unis
- En 2025, la prévision d'inflation au Québec est identique à celle du Canada et des États-Unis
- L'inflation reste significativement plus faible au Québec que la moyenne mondiale

Taux d'inflation de l'IPC d'ensemble
(moyenne annuelle, en pourcentage)



- Le nombre de postes vacants ne cesse de diminuer. En août 2024, le nombre de postes vacants était de 119 400 comparativement au sommet de 252 900 en septembre 2021
- La création d'emplois prévue en 2024 est plus faible qu'indiqué lors du Budget 2024 (-25 100).
- Les prévisions de nombre d'emplois ajoutés sont légèrement inférieures pour les années 2025 et suivantes

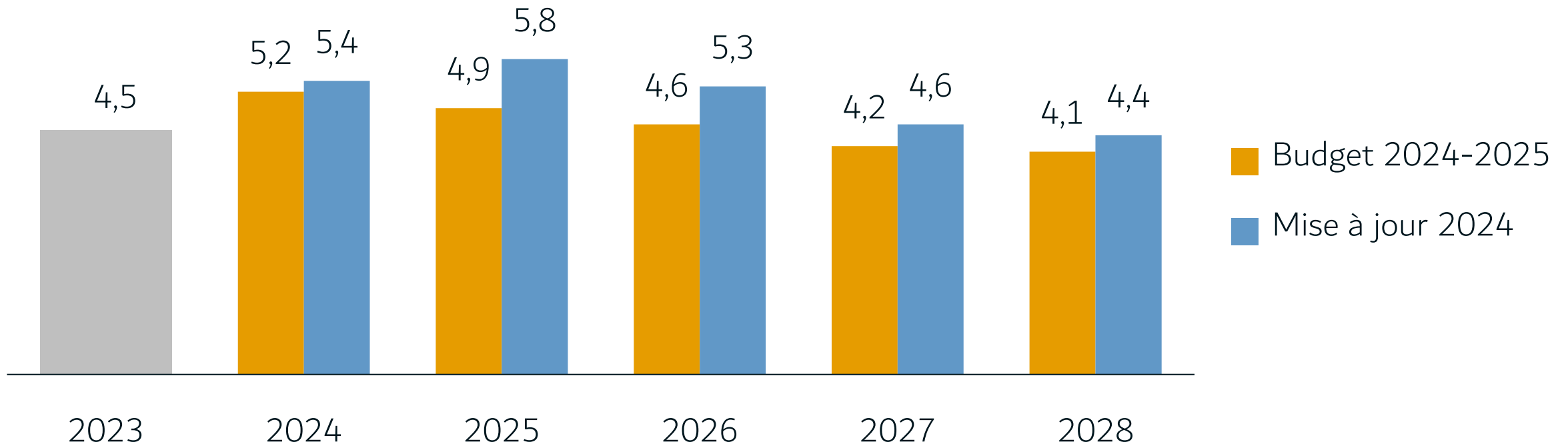
Création d'emplois (en milliers)



Perspectives économiques – Taux de chômage

- Le taux de chômage devrait atteindre son sommet en 2025 à 5,8 %
- Il reste plus élevé tout au long de la période comparé aux prévisions du Budget 2024

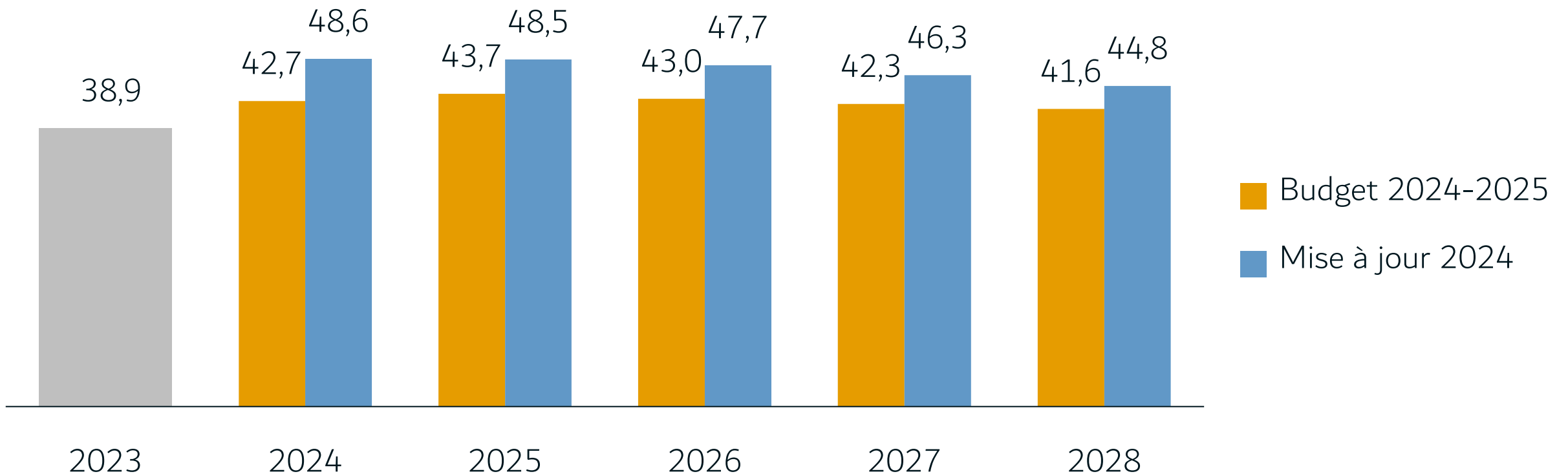
Taux de chômage (en pourcentage)



Perspectives économiques – Mises en chantier

- Le nombre de mises en chantier au Québec sera plus élevé en 2024 qu'en 2023
- Les perspectives pour 2024 et les années suivantes sont supérieures qu'anticipé au Budget 2024

Mises en chantier (en milliers d'unités)





Faits saillants

Les finances publiques

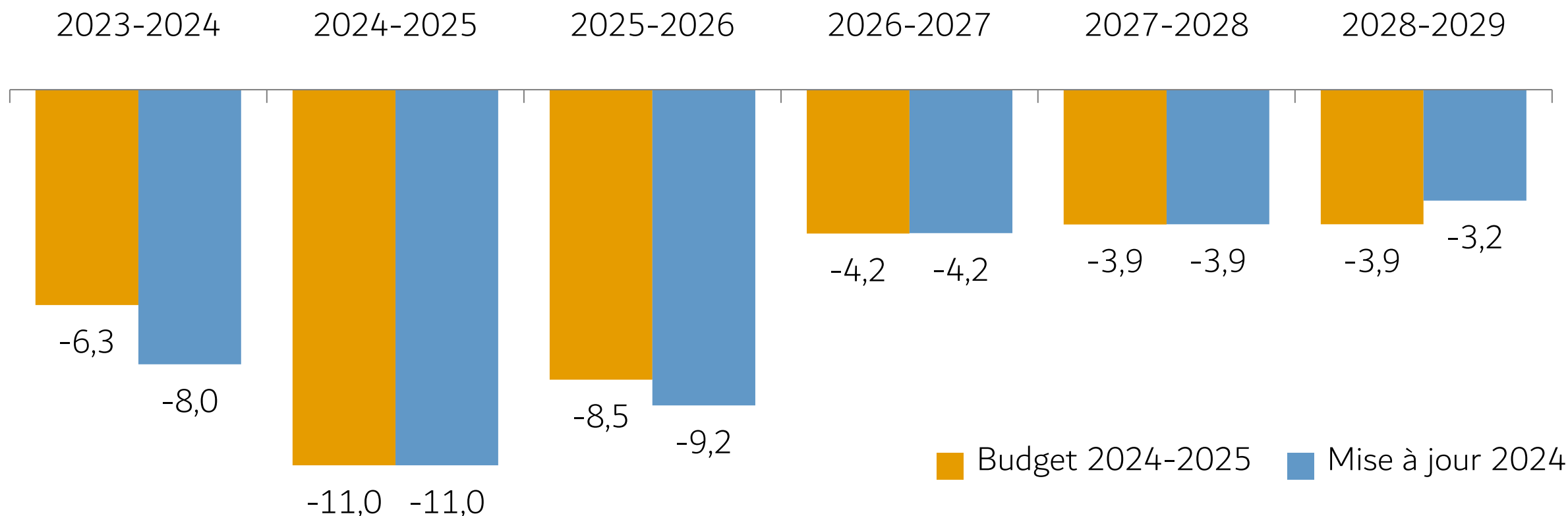
Point sur la situation économique
et financière du Québec

Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire



- En comparaison des prévisions du Budget 2024-2025, le solde budgétaire au sens de la Loi ne bouge pas en 2024-2025, se détériore en 2025-2026, est similaire les deux années qui suivent et s'améliore en 2028-2029

Solde budgétaire au sens de la Loi (en milliards de \$)

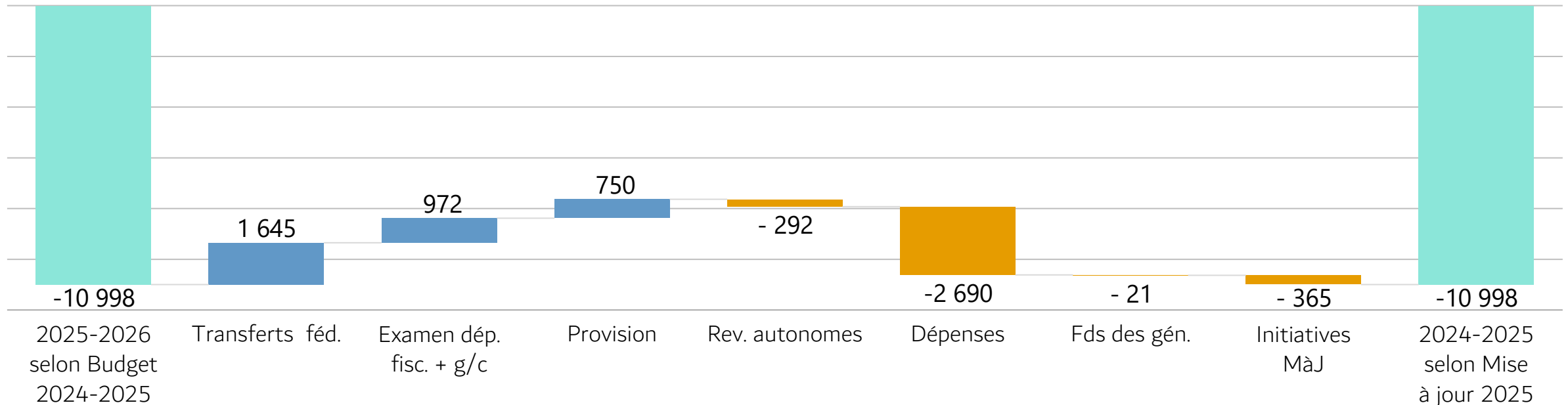


Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire en 2024-2025



- Solde budgétaire en 2024-2025 reste à 11 G\$, malgré ...
 - Des transferts fédéraux en hausse de 1,6 G\$
 - Des revenus fiscaux en hausse de 1 G M\$ en raison des premiers résultats de l'examen des dépenses fiscales et de l'augmentation du taux d'inclusion des gains en capital
 - D'une baisse de la provision pour éventualités de 0,8 G\$ et une meilleure croissance économique

Solde budgétaire 2024-2025
Du Budget 2024-2025 à la Mise à jour 2024



Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire

Encore des écarts à résorber



- Comme au Budget 2024-2025, le cadre financier de la Mise à jour 2024 intègre des écarts à résorber

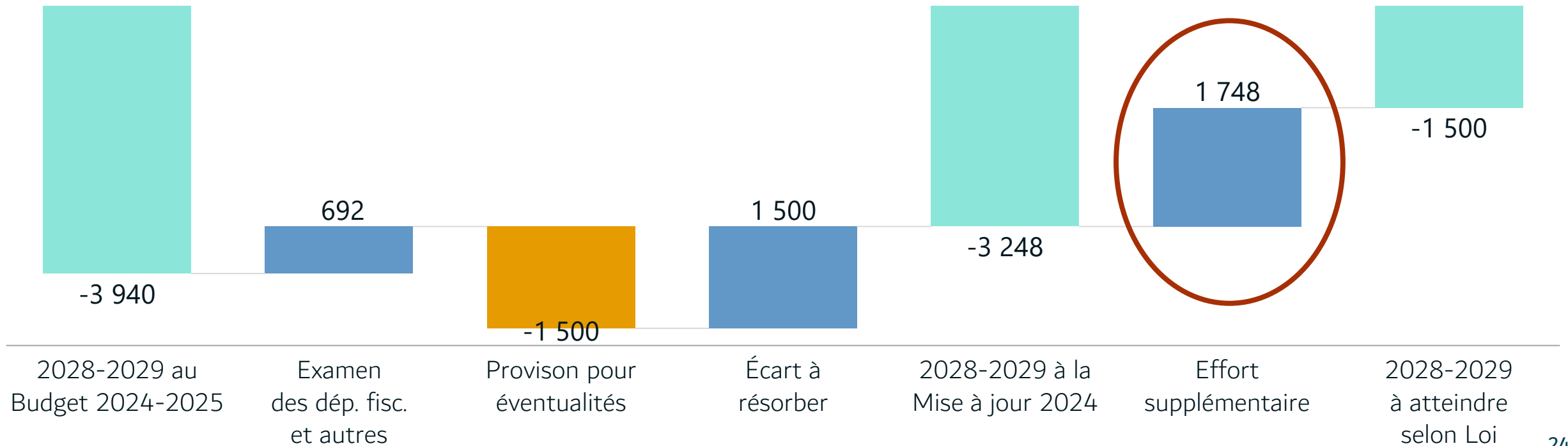
	Budget 2024-2025	Mise à jour 2024	Écart
2025-2026	750	750	0
2026-2027	1 500	1 500	0
2027-2028	1 750	1 500	-250
2028-2029	2 000	1 500	-500

- Pour contribuer à leur résorption :
 - Poursuivre le processus d'examen des dépenses fiscales et budgétaires
 - Continuer ses *représentations auprès du gouvernement fédéral pour obtenir sa juste part des transferts fédéraux*
 - Poursuivre son *engagement de créer plus de richesse et d'accroître le potentiel économique*

■ La Loi exige :

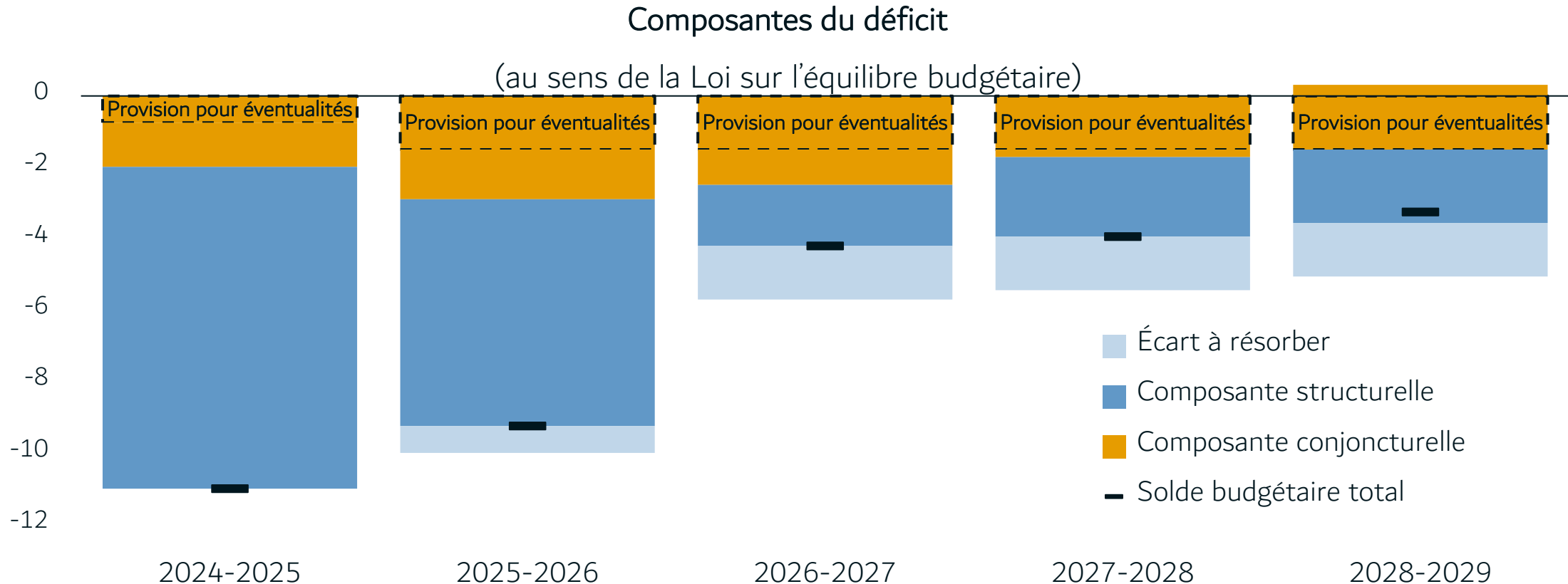
- La présentation d'un plan de retour à l'équilibre au plus tard au Budget 2025-2026
- Un retour à l'équilibre en 2029-2030
- Un déficit budgétaire maximal de 1,5 G\$ en 2028-2029

Solde prévu et à atteindre selon la Loi en 2028-2029

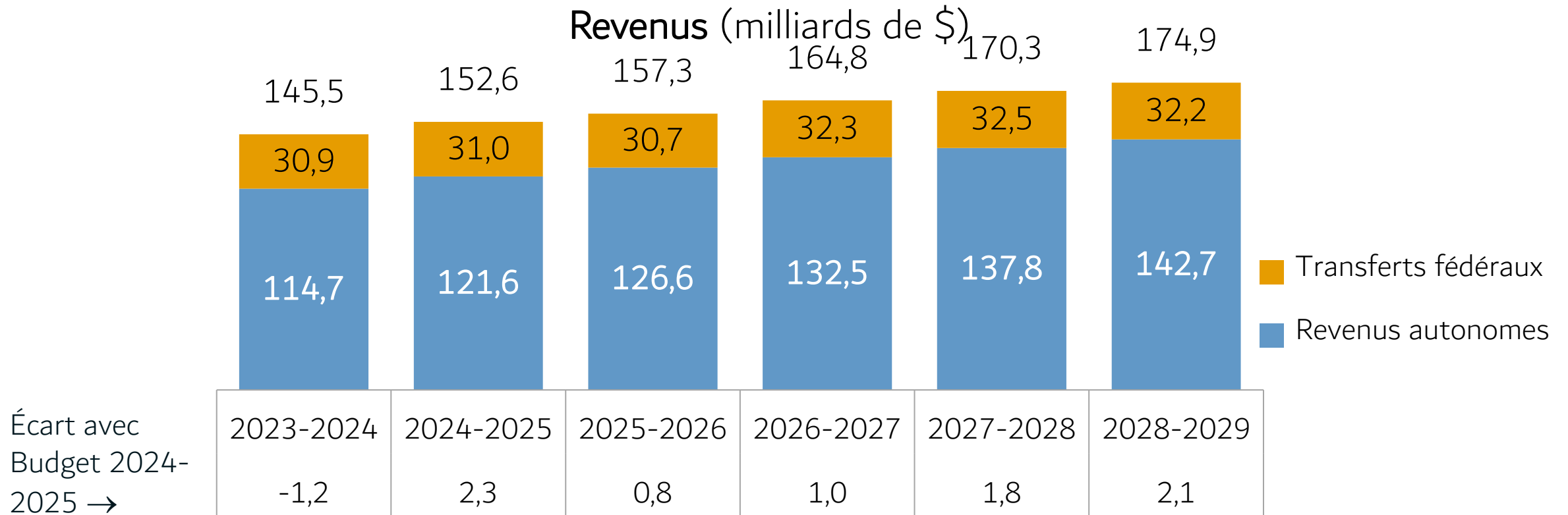


Composantes des soldes budgétaires – structurelle vs conjoncturelle

- La composante structurelle explique la majeure partie du déficit au sens de la Loi sur l'équilibre en 2024-2025, et représente 6,4 G\$ l'année suivante, presque les trois quarts du solde budgétaire
- Bien que le déficit structurel soit en diminution, il se situe toujours à 2,1 G\$ en 2028-2029 et à 3,6 G\$ si on inclut l'écart à résorber

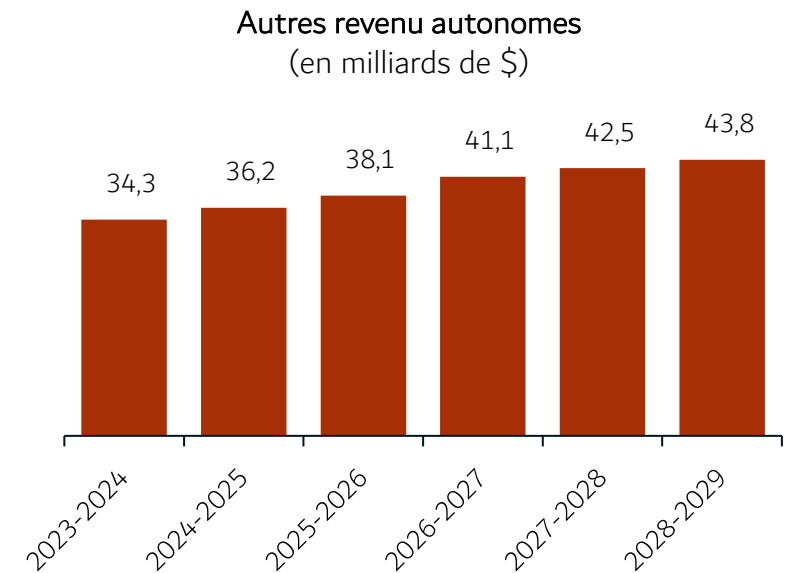
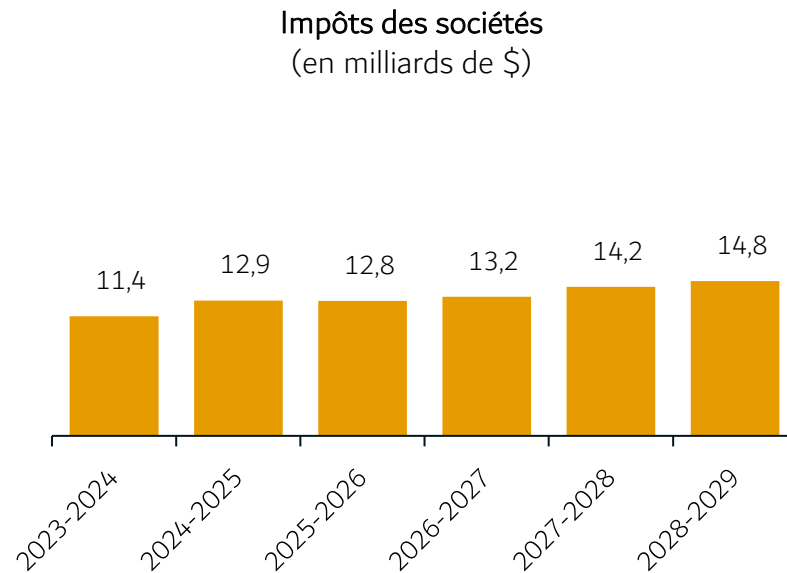
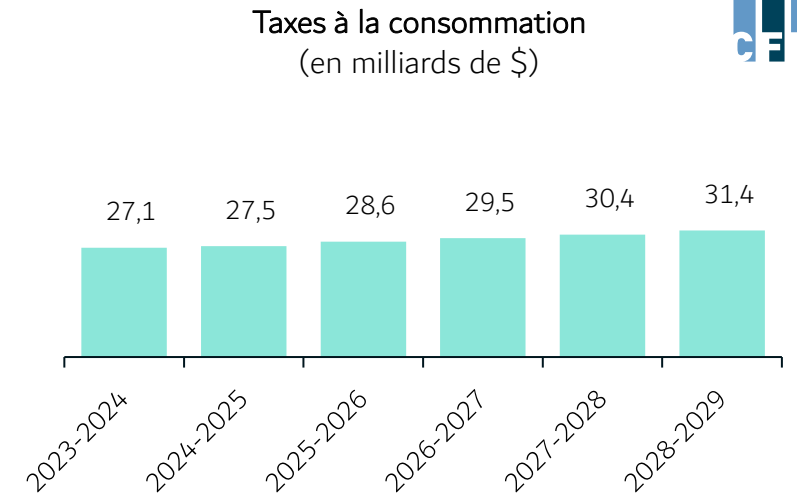
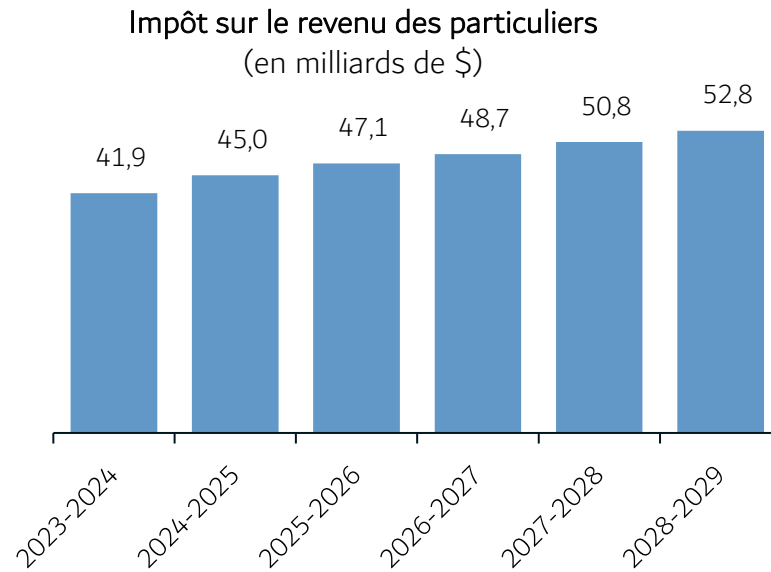


- La croissance annuelle moyenne des **revenus autonomes** est estimée à 4,5 % pour la période de 2024-2025 à 2028-2029
- Les **transferts fédéraux** connaissent des variations divergentes d'une année à l'autre:
 - Plutôt stable de 2023-2024 à 2025-2026, après une croissance de 7 % en 2023-2024
 - Une hausse de 5,2 % en 2026-2027 puis une stabilité jusqu'à la fin du cadre budgétaire



Revenus autonomes

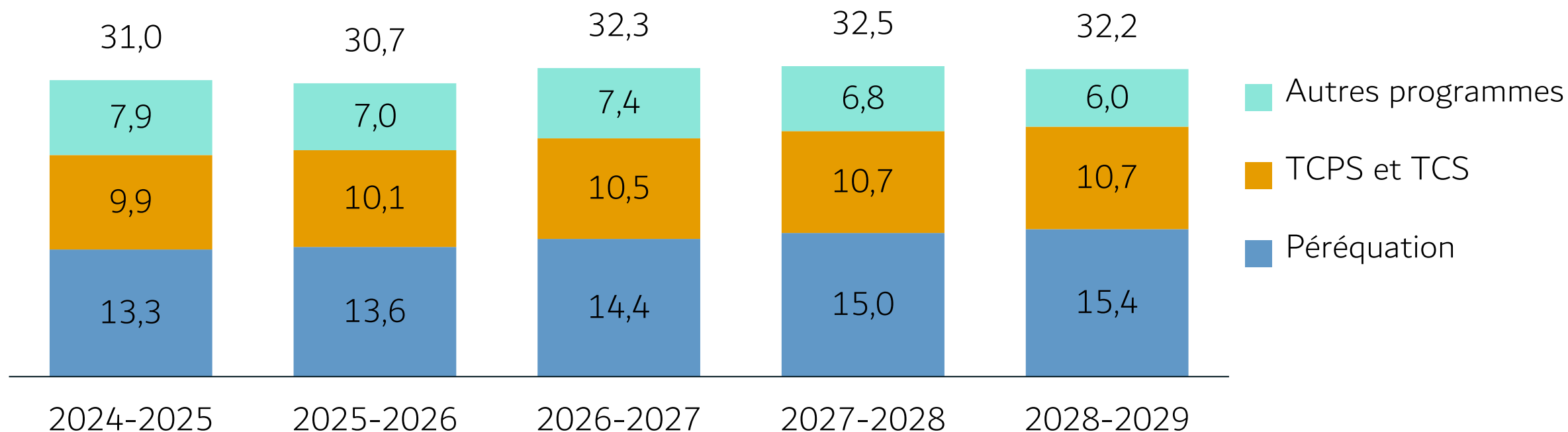
- Les recettes des impôts sur le revenu des particuliers croissent de 7,5 % en 2024-2025 puis en moyenne de 4,1 %
- Pour les taxes à la consommation, la croissance est plus faible en 2024-2025 (1,6 %) qu'en moyenne ensuite (3,3 %)
- Les recettes des impôts des sociétés croissent de 12,9 % en 2024-2025, en lien en partie avec la révision du taux d'inclusion des gains en capital



Transferts fédéraux

- Les transferts fédéraux totaux baisseront de 1,1 % en 2025-2026 dû à la non-récurrence de certains revenus (autres programmes)
- La hausse en 2026-2027 serait la plus élevée du cadre financier avec 5,2 %, s'expliquant par une année de croissance supérieure de la péréquation (6,2 %) et des transferts en santé (4,5 %)

Transferts fédéraux (en milliards de \$)



TCS = Transferts pour la santé

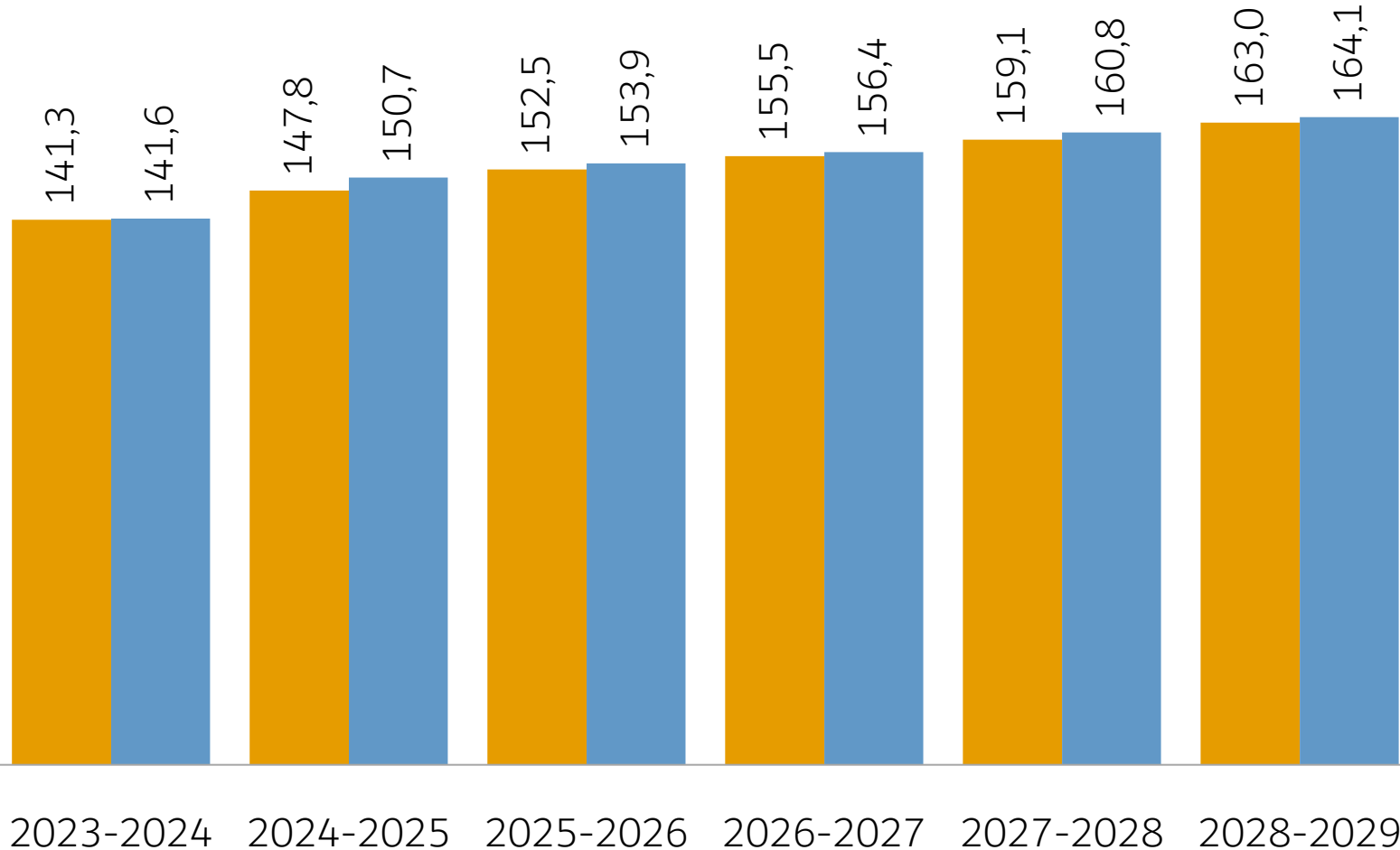
TCPS = Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux

Dépenses de portefeuilles et provision pour éventualités



Dépenses de portefeuilles (en milliards de \$)

■ Budget 2024-2025 ■ Mise à jour 2024

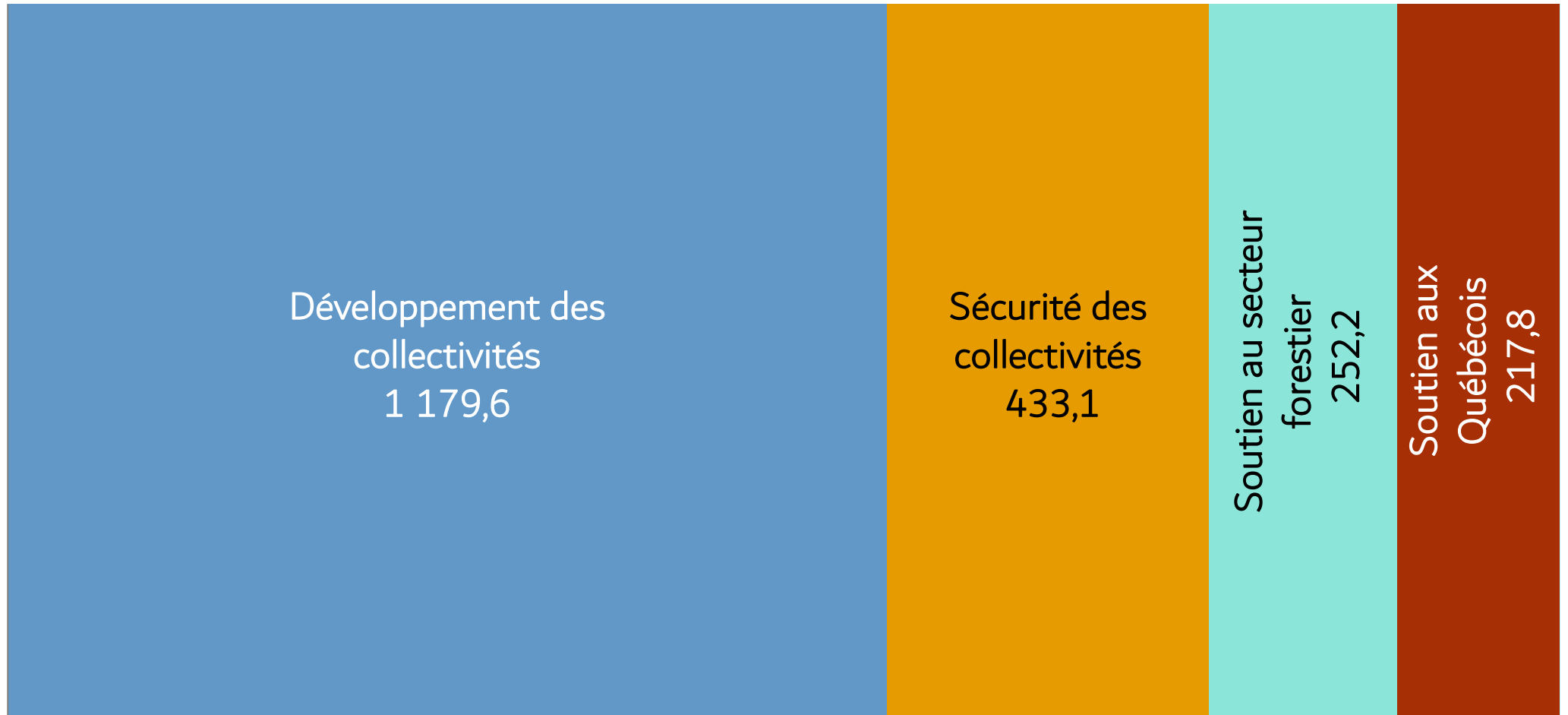


- Les dépenses de portefeuilles sont plus élevées chacune des années par rapport aux prévisions du Budget 2024-2025, reflétant notamment les nouvelles initiatives

Mesures de l'automne 2024



- 2 083 M\$ de nouvelles mesures (2024-2025 à 2028-2029) depuis le Budget 2024-2025

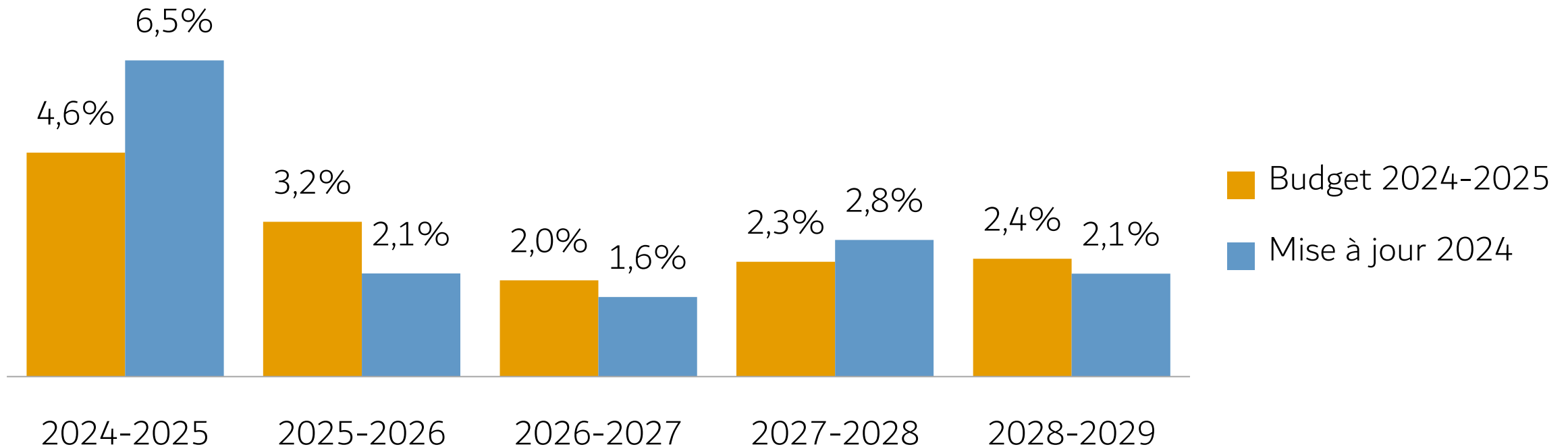


2024-2025 à
2028-2029

Dépenses de portefeuilles

- Croissance des dépenses de portefeuilles présente un profil différent de celui du Budget 2024-2025
- Au final cependant , la croissance annuelle moyenne en 5 ans est comparable (3 % comparativement à 2,9 % au Budget 2024-2025)

Croissance des dépenses de portefeuilles (en pourcentage)



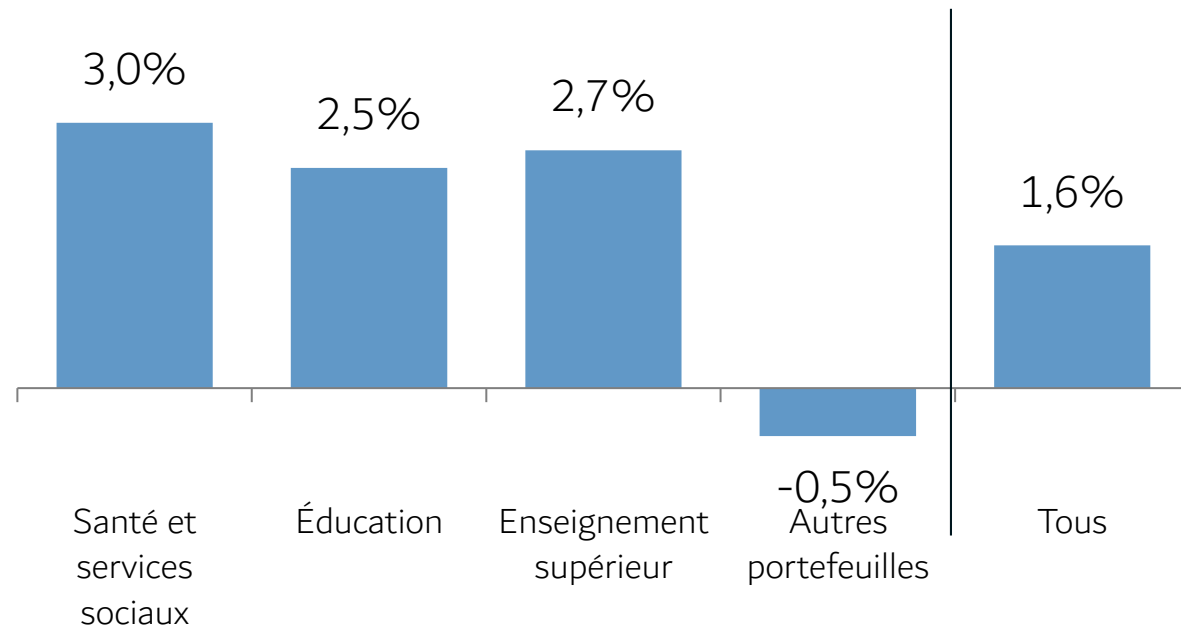
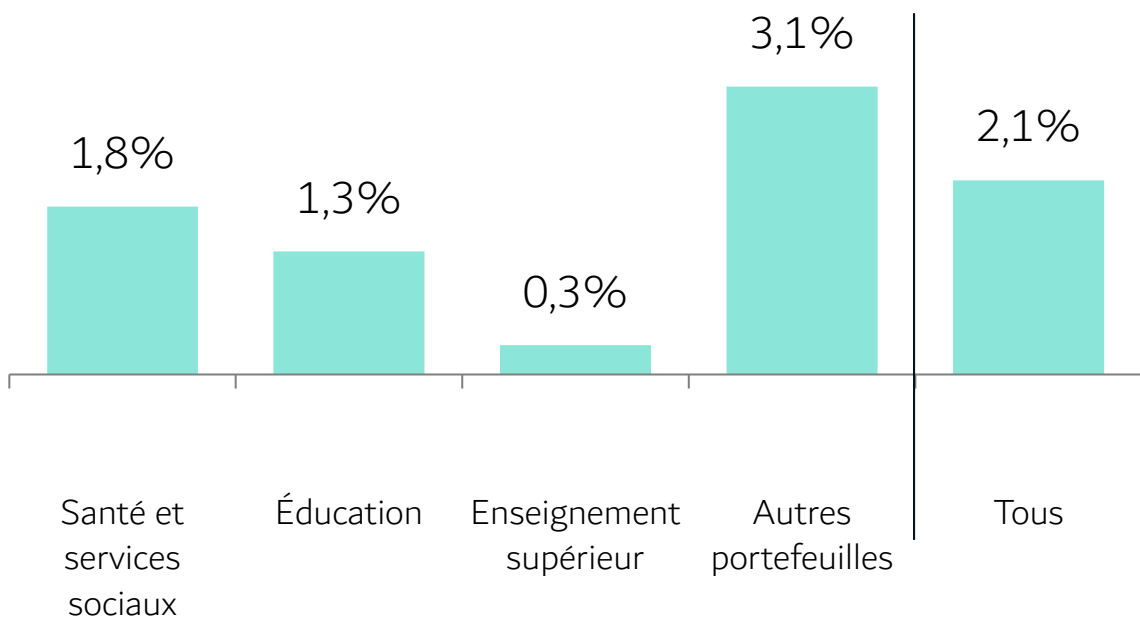
Dépenses par portefeuille

- Croissance inférieure à celle de l'ensemble des portefeuilles pour les portefeuilles Santé et Services sociaux, Éducation et Enseignement supérieur en 2025-2026...
- ... mais l'inverse en 2026-2027, où les autres portefeuilles pris ensemble décroissent.

Croissance des dépenses par portefeuille (en pourcentage)

2025-2026

2026-2027

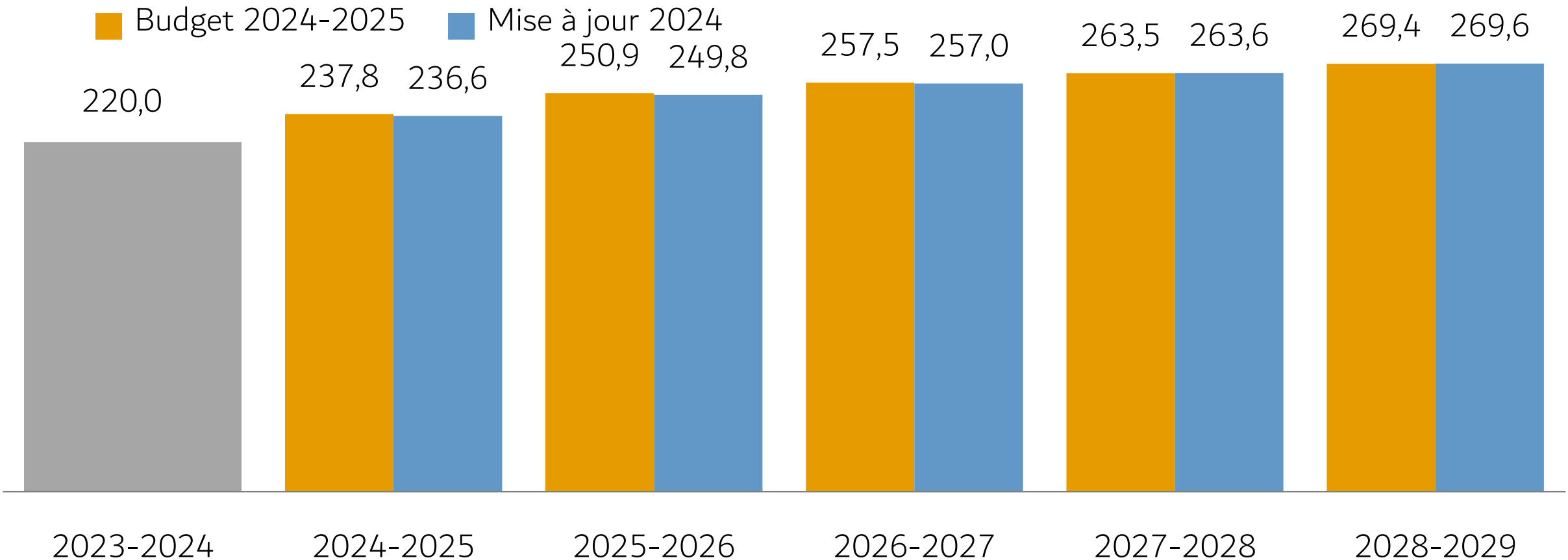


Dette nette



- Dette nette passe de 220,0 G\$ en 2023-2024 à 269,6 G\$ en 2027-2028
- Les écarts avec les prévisions du Budget sont tous inférieurs à 1 point de pourcentage

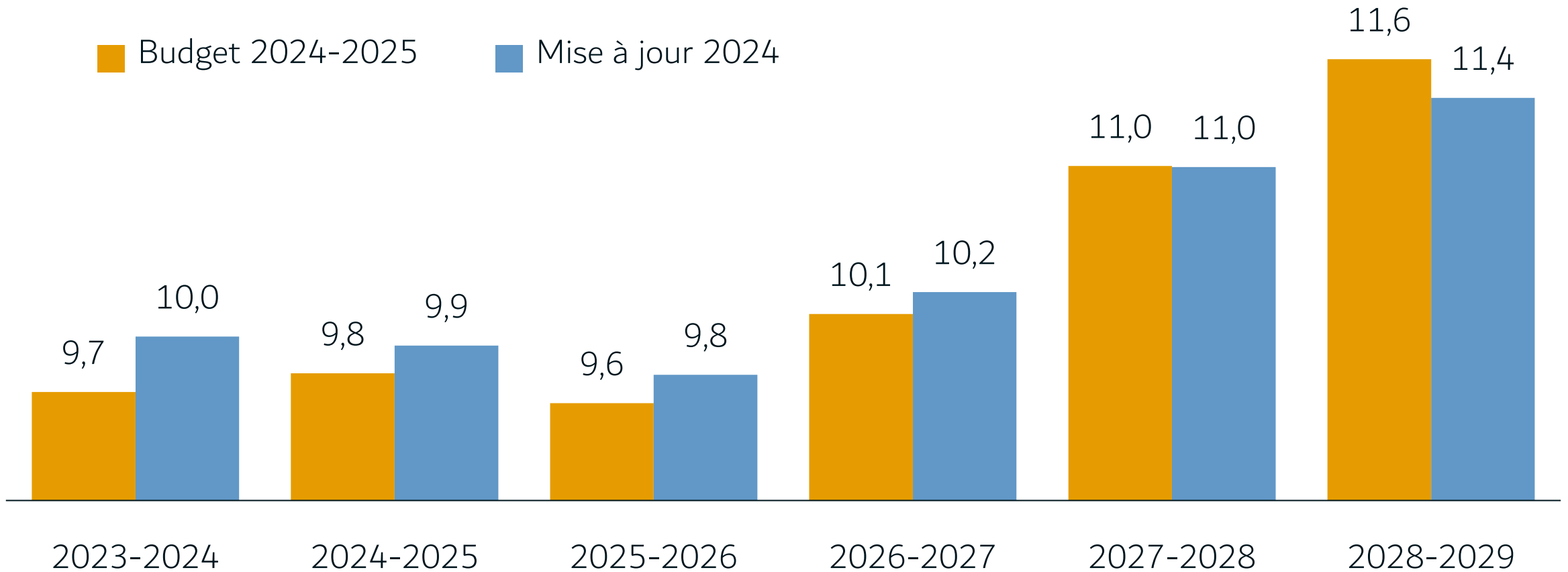
Dette nette (en milliards de \$)



Service de la dette

- Coût total des intérêts payés sur la dette en légère croissance jusqu'en 2027-2028.
- Le service de la dette en proportion des revenus s'établira à 6,5 % en 2024-2025 et devrait demeurer stable au cours des années à venir.

Service de la dette (en milliards de \$)

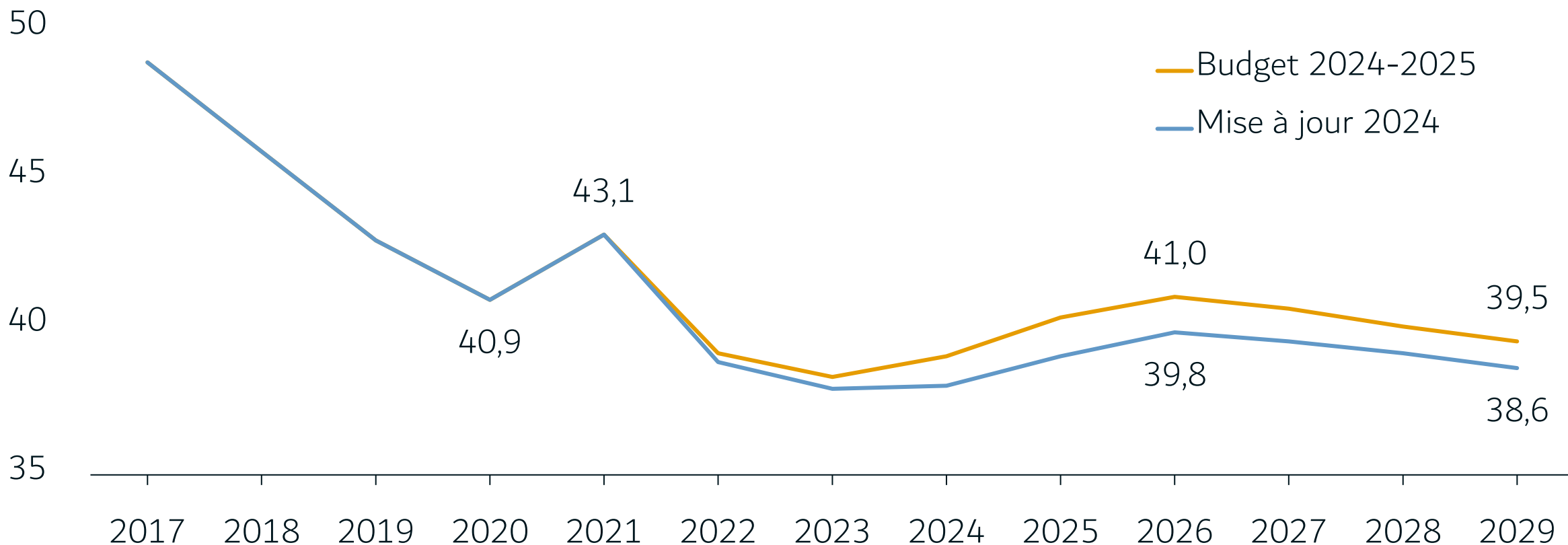


Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations



- La dette nette au PIB augmentera d'ici 2025-2026, sous l'effet des déficits budgétaires et des investissements importants en infrastructures publiques, mais moins qu'anticipé au Budget 2024 dû à la croissance plus forte du PIB

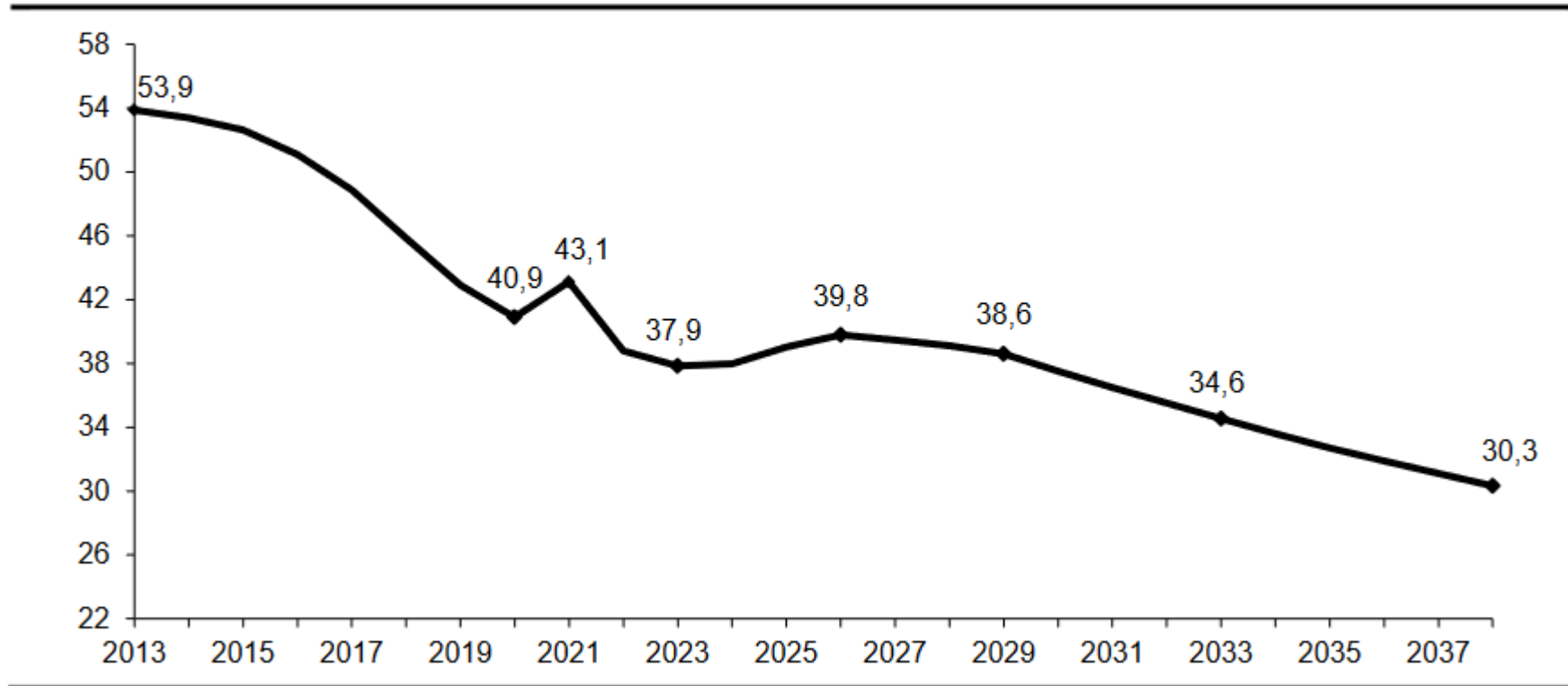
Dette nette au 31 mars (en pourcentage du PIB)



Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations

- Cible intermédiaire en 2032-2033 = dette nette de 33 % du PIB ($\pm 2,5$ pts %)
- Cible en 2037-2038 = dette nette de 30 % du PIB d'ici 2037-2038 ($\pm 2,5$ pts %)

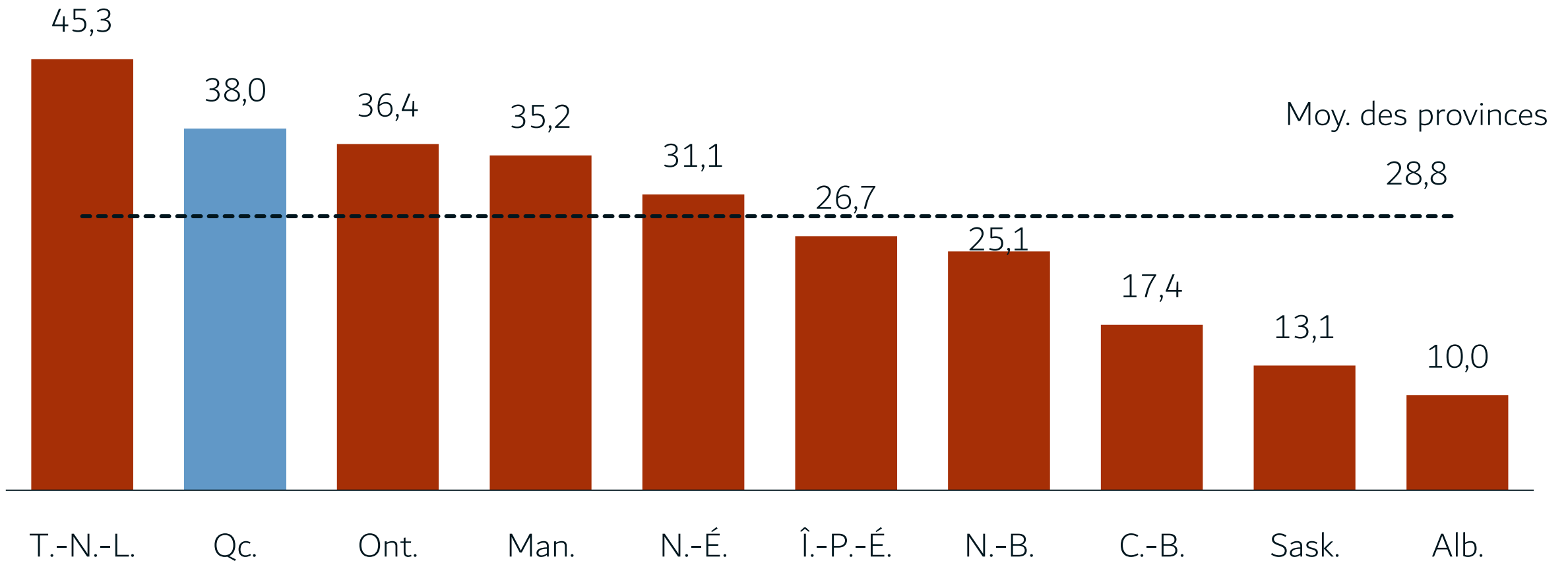
Projection de la dette nette au 31 mars
(en pourcentage du PIB)



Dettes nettes des provinces

- En 2024, le Québec présenterait la 2^e plus importante dette nette des provinces canadiennes.

Dettes nettes au 31 mars 2024 (en pourcentage du PIB)



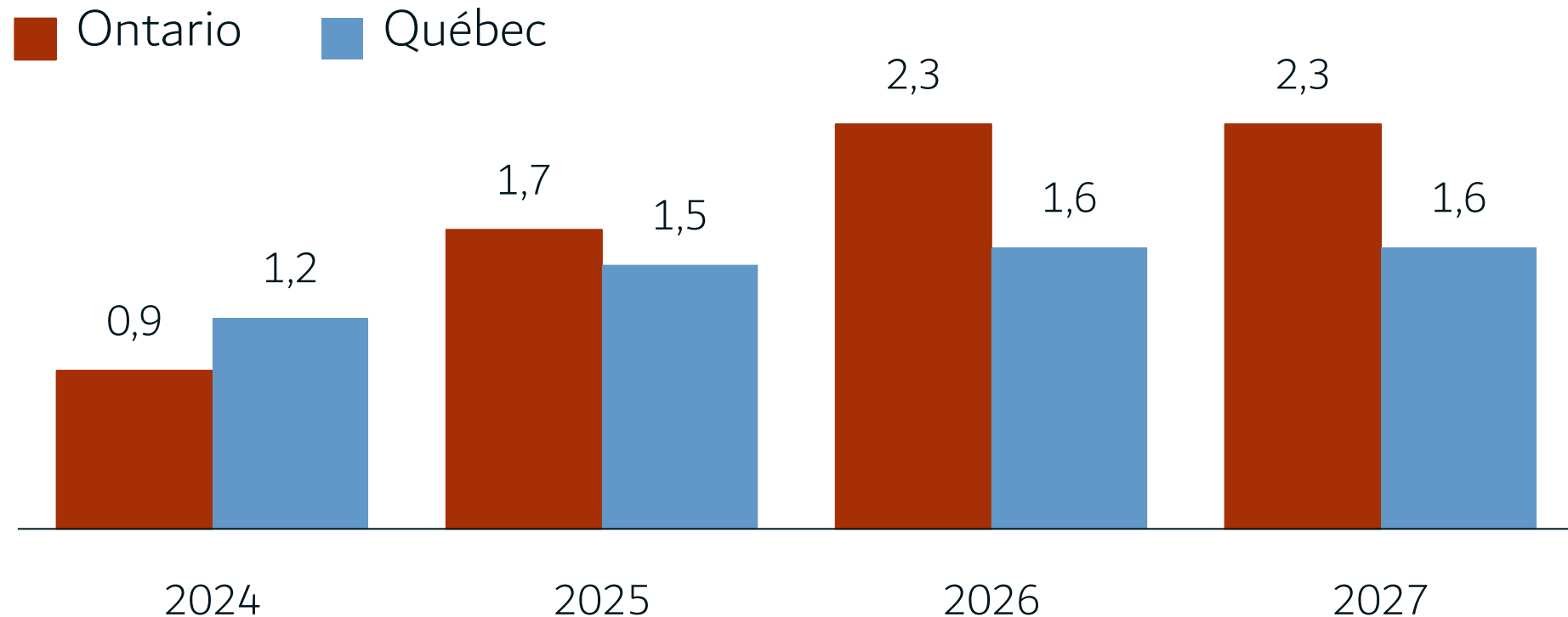


Faits saillants

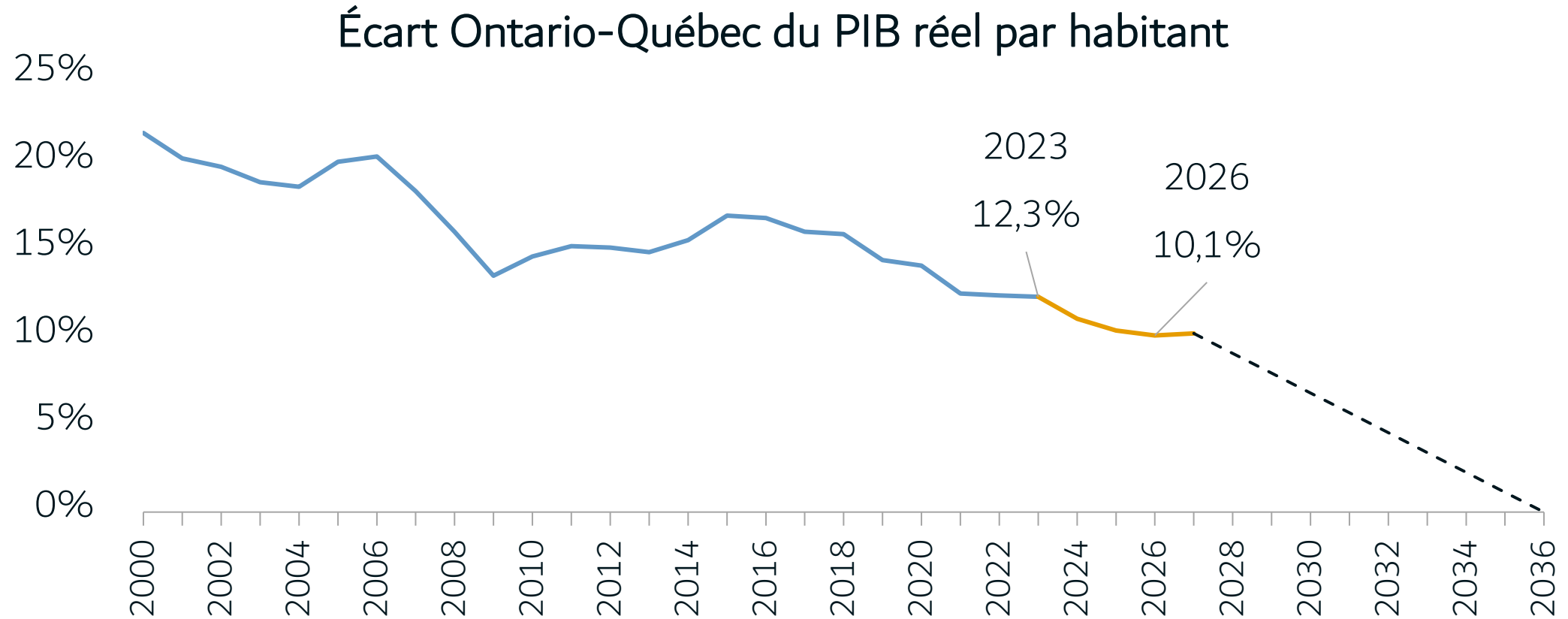
Se comparer à l'Ontario

- La croissance du PIB réel prévue par le gouvernement du Québec est généralement plus faible que celle prévue par son homologue ontarien, sauf en 2024

Croissance du PIB réel

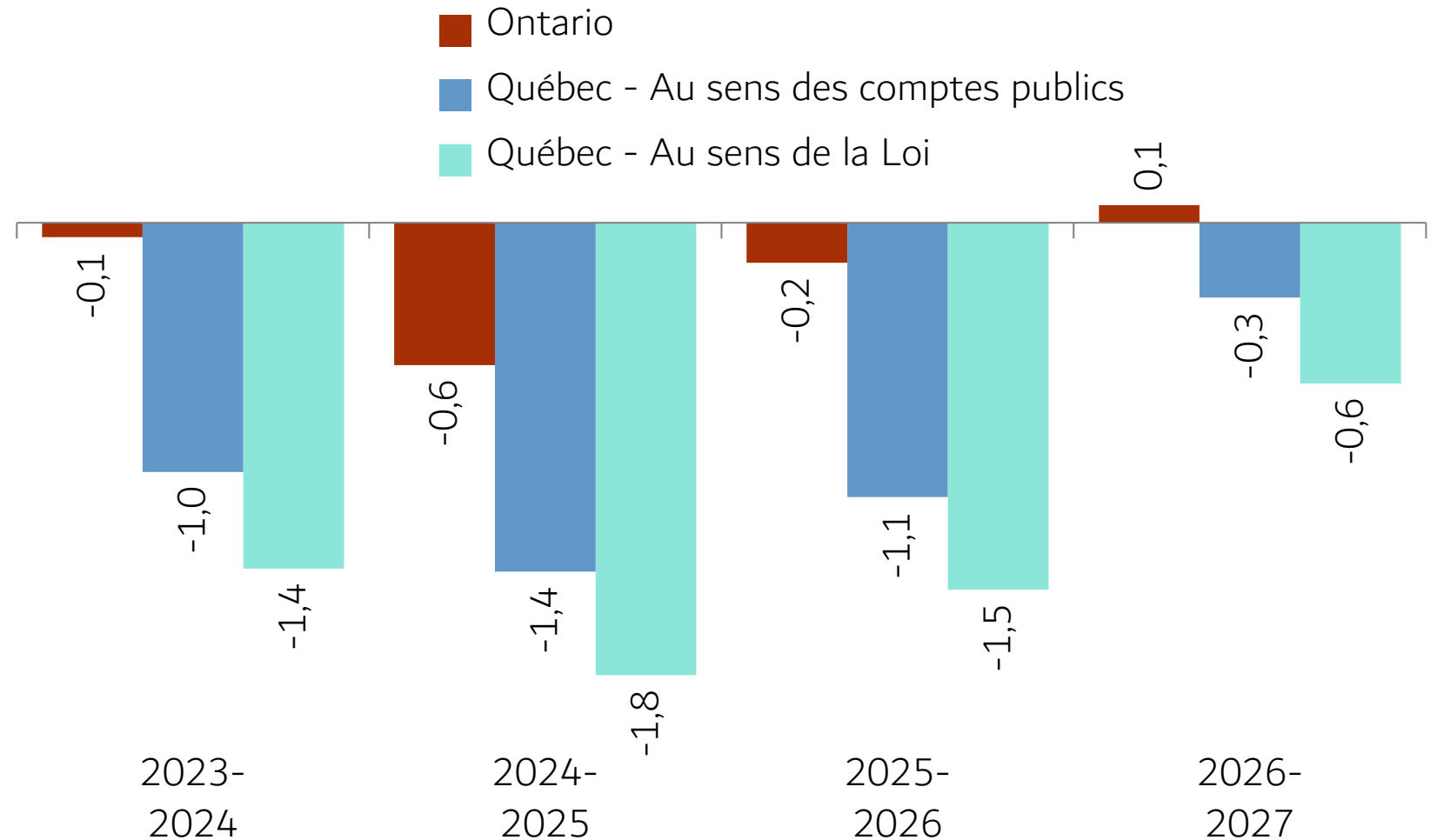


- Objectif du gouvernement du Québec : Comblent l'écart de niveau de vie du Québec avec l'Ontario (PIB réel par habitant)
- Cibles : Réduire l'écart entre le Québec et l'Ontario à moins de 10 % d'ici 2026 et l'éliminer complètement d'ici 2036



- Même sans prendre en compte les versements au Fonds des générations, le déficit budgétaire est plus important au Québec qu'en Ontario

Ratio solde-PIB (en pourcentage)

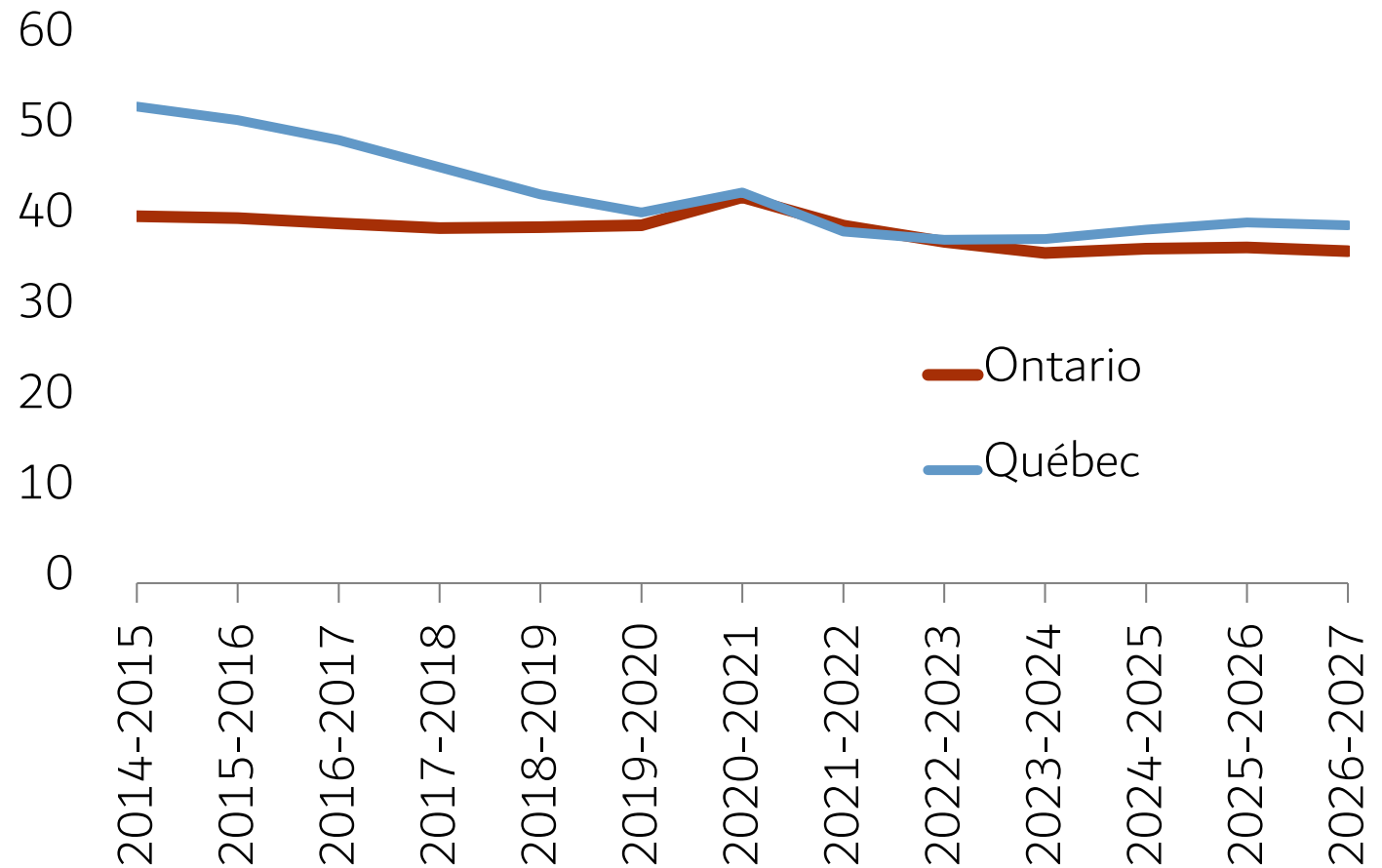


Autre source : Ministère des Finances de l'Ontario, *Bâtir l'Ontario pour vous : Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024*.

Notes : Les données de l'Ontario ont été ajustées pour tenir compte des données des comptes économiques de Statistique Canada les plus récentes.

- Le ratio de la dette nette au PIB du Québec a dépassé de nouveau celui de l'Ontario en 2022-2023 et depuis l'écart se creuse

Ratio dette nette-PIB (en pourcentage)



Autre source : Ministère des Finances de l'Ontario, *Bâtir l'Ontario pour vous : Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024*.

Notes : Les données de l'Ontario ont été ajustées pour tenir compte des données des comptes économiques de Statistique Canada les plus récentes.



Faits saillants

**Mesures budgétaires et
fiscales touchant les particuliers
et les sociétés**

**Point sur la situation économique
et financière du Québec**

Modifications au crédit d'impôt pour la prolongation de carrière

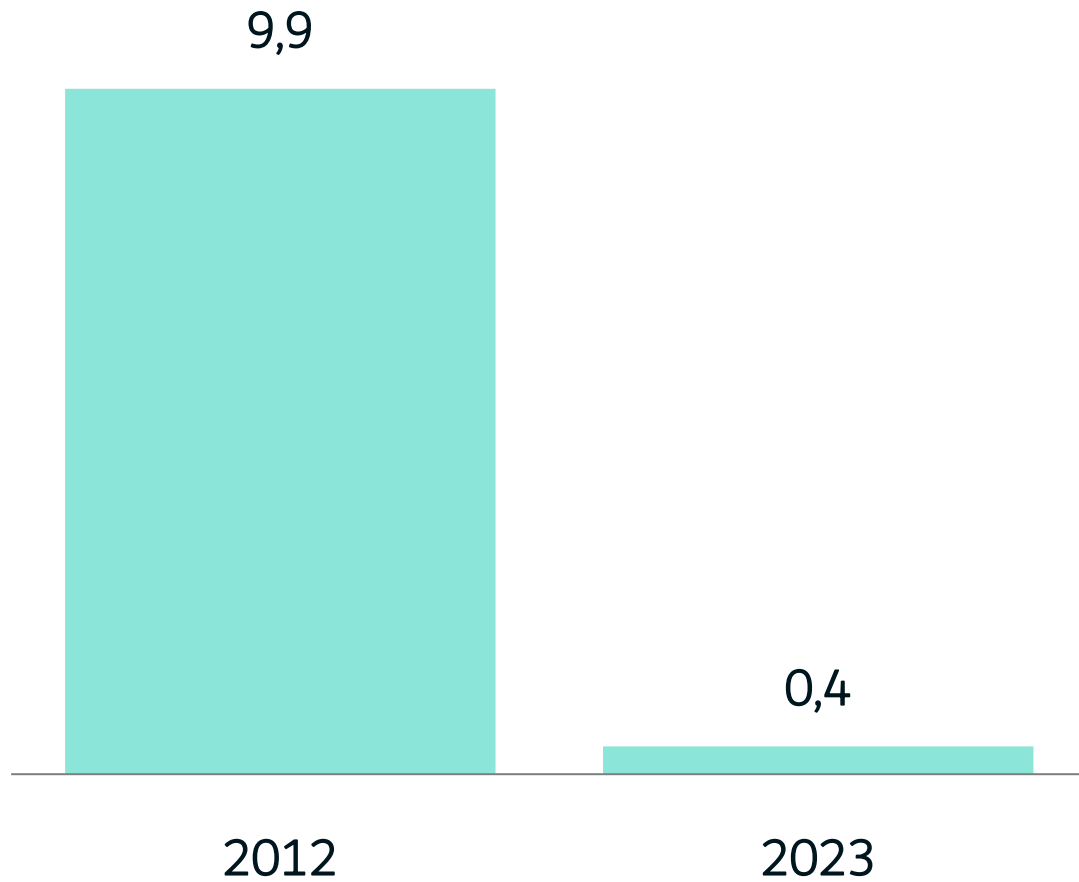


- Modifications à compter de l'année d'imposition 2025
- Hausse de l'âge d'admissibilité au crédit de 60 à 65 ans
- Hausse de l'exclusion des premiers dollars du revenu de travail admissible au crédit d'impôt de 5 000 \$ à 7 500 \$, puis indexation à partir de 2026
- Augmentation du plafond des revenus de travail admissibles au crédit d'impôt qui excèdent l'exclusion de 11 000 \$ à 12 500 \$, puis indexation à partir de 2026

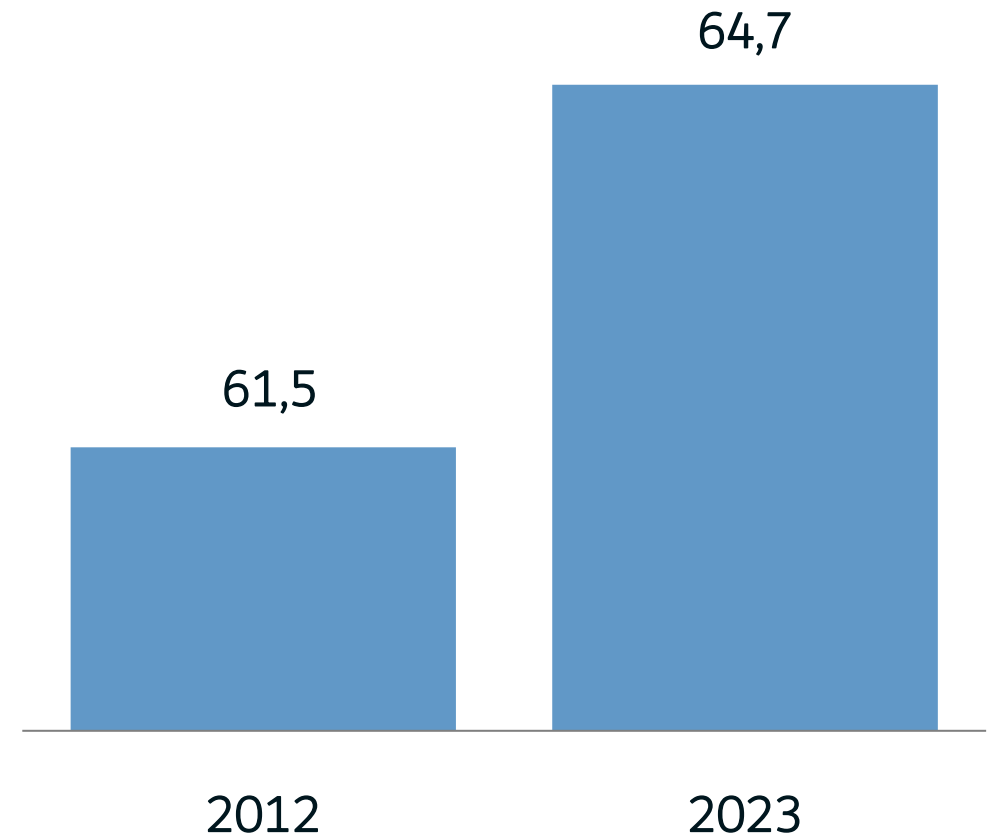
Modifications au crédit d'impôt pour la prolongation de carrière



Écart Ontario-Québec, taux d'emploi des 60 à 64 ans (en points de pourcentage)



Âge moyen de la retraite au Québec (en années)



Modifications au crédit d'impôt pour la prolongation de carrière



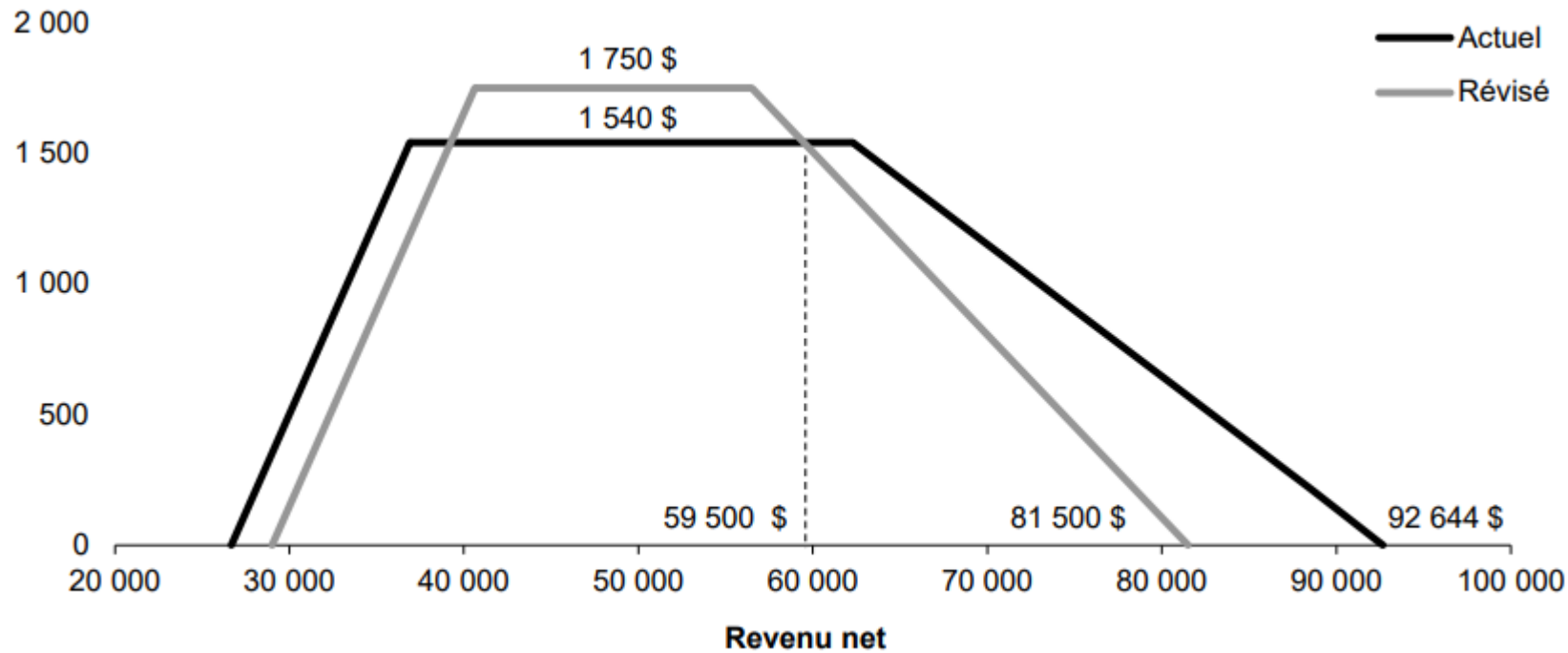
- Réduction effectuée en fonction du revenu net plutôt que du revenu de travail
 - Passage d'un seuil de réduction de 42 090 \$ de revenu de travail à un seuil de réduction de 56 500 \$ de revenu net
- Hausse du taux de réduction de 5 % à 7 %
- Élimination de la clause d'antériorité
- Impact sur les recettes fiscales (en millions de \$)

2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Total
-	227,2	223,0	219,7	216,8	886,7

Modifications au crédit d'impôt pour la prolongation de carrière



- Illustration du crédit d'impôt pour un travailleur de 65 ans ayant un revenu de retraite de 22 000 \$, année d'imposition 2025



Modifications au crédit d'impôt pour la prolongation de carrière



- Correspond au changement proposé par la CFFP en octobre

Tableau 7. Propositions de changement aux paramètres du CIPC

Paramètres	Actuel	Proposé
Âge d'admissibilité	60 ans	65 ans
Revenus de travail exclus	5 000 \$ non indexé	7 500 \$ indexé
Revenus de travail admissibles	10 000 \$ ou 11 000 \$ non indexé	12 500 \$ indexé
Seuil de réduction	Selon le revenu de travail	Selon le revenu net
Taux de réduction	5 %	7 %
Clause d'antériorité	oui	Élimination



REGARD SUR DES MESURES SOCIO-FISCALES
DU QUÉBEC VISANT L'INCITATION AU
TRAVAIL

ANALYSES DES DÉPENSES FISCALES 2024

Regard CFFP R2024/12

LUC GODBOUT
SUZIE ST-CERNY

OCTOBRE 2024



Impact du rehaussement du taux d'inclusion du gain en capital (particuliers et sociétés)



■ Rappel

- Annonce du rehaussement du taux d'inclusion du gain en capital de 50 % à 66,7 % dans le cadre du budget fédéral 2024-2025 (16 avril 2024)
 - À compter du 25 juin 2024
 - Seuil de 250 000 \$ pour les particuliers
- Harmonisation du gouvernement du Québec (Bulletin information 18 avril 2024)

■ Impact sur les recettes fiscales (en millions de \$)

2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Total
1 001,6	470,6	38,7	516,6	718,2	2 745,7

- Ajustement de la déduction pour options d'achat de titres et mesures d'atténuation non comprises.

Impact des mesures d'atténuation pour favoriser l'investissement



■ Rappel

- En lien avec l'annonce du rehaussement du taux d'inclusion du gain en capital
 - Augmentation de l'exonération pour gain sur actions de petites entreprises et biens agricoles/pêche
 - Hausse de 1 M\$ à 1,25 M\$
 - Incitatif pour entrepreneurs
 - Réduction de moitié du nouveau taux d'inclusion en cas de vente d'entreprise
 - Plafond de 400 000 \$ en 2025, augmentera progressivement par tranche pour atteindre 2 M\$ en 2029
 - Cohérent avec propositions législatives fédérales du 12 août 2024. Le Budget fédéral prévoyait plutôt l'atteinte de ce 2 M\$ en 2034 (tranches de 200 000 \$/an)
- Harmonisation du gouvernement du Québec (Bulletin information 18 avril 2024)

■ Impact sur les recettes fiscales (en millions de \$)

2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Total
-34,4	- 66,2	-68,9	-69,9	-70,8	-310,2

Mesures budgétaires



La mise à jour contient de nouvelles initiatives dont le coût total s'élève à 2 082 M\$ sur cinq ans, incluant :

1. Soutien au secteur forestier

- Reboisement et prêts (pour mitiger l'impact des incendies et droits de douane américains)
- En vue de compléter l'aide annoncée précédemment
- Impact financier : 252,2 M\$ sur cinq ans

2. Transport collectif

- Aide transitoire (jusqu'en 2028) pendant la période de redressement financier des sociétés de transport
- En vue de compléter l'aide annoncée précédemment
- Impact financier : 879,6 M\$ sur quatre ans

3. Assistance aux victimes d'inondations et reconstruction d'infrastructures

- Tempête post-tropicale Debby du 9 août 2024
- Impact financier : 250 M\$ (entièrement en 2024-2025)

Augmentation des suppléments de revenu de travail pour prestataires d'assistance sociale



■ Supplément de 10 % annoncé dans le cadre du budget 2024-2025

- Calcul basé sur le revenu de travail qui excède le revenu de travail permis sans réduction de la prestation
 - (200 \$ par mois pers. seule / 300 \$ par mois couple)
- Sans supplément, le revenu de travail surpassant ce seuil entraîne une réduction équivalente de la prestation
- Objectifs : Incitation au travail et amélioration du revenu
- Mise en place : janvier 2025

■ Bonification du supplément à 25 %

- Annonce de novembre 2024 fait passer le supplément de 10 % à 25 %
- Supplément maximal passe de 995 \$ à 2 487 \$ par an (personne seule bénéficiaire aide sociale).
- Impact financier de la bonification : 9,8 M\$ sur cinq ans



Annonce fédérale du 21 novembre 2024

Deux mesures visant à pallier la hausse du coût de la vie



- Remise pour les travailleurs canadiens
 - Montant forfaitaire remis au printemps 2025
 - Coût estimé : 4,68 milliards de \$

- Congé de taxe temporaire
 - TPS et TVH
 - 14 décembre 2024 au 15 février 2025
 - Coût estimé : 1,6 milliards de \$

- Les mesures doivent être approuvées par le Parlement (projet de loi à venir)

Remise pour les travailleurs canadiens

- Montant unique de 250 \$ par contribuable
- Non imposable
- Conditions
 - Avoir produit sa déclaration de revenus 2023
 - Avoir un revenu net individuel inférieur à 150 000 \$ en 2023
 - Avoir participé au marché du travail, attesté par :
 - Crédit pour cotisation au RPC, au RRQ ou au RQAP à l'égard d'un revenu d'emploi ou de travail autonome
 - Prestations de l'AE ou du RQAP
 - Résident canadien au 31 mars 2025
 - Vivant le 1^{er} avril 2025
- Versement au printemps 2025
- 18,7 millions de bénéficiaires estimés

Congé de TPS temporaire

- Élimination de la TPS et de la TVH à l'achat d'une série de produits
- Mesure temporaire: du 14 décembre 2024 au 15 février 2025

Vêtements et chaussures pour enfants	Boissons alcoolisées (sauf spiritueux)	Services de traiteur (aliments et boissons)	Jeux de construction (blocs, assemblage, pâte à modeler)
Couches pour enfants	Boissons gazeuses, de jus de fruit, etc.	Restaurants, bars, cantines (aliments et boissons)	Casse-têtes
Sièges d'auto	Bonbons, confiserie, croustilles, friandises, desserts	Eau embouteillée	Consoles de jeux, accessoires et supports de jeux physiques
Journaux imprimés	Mets ou plateaux d'aliments préparés	Jeux de société ou de cartes	Liste simplifiée
Livres imprimés	Aliments ou boissons à réchauffer	Jeux imitant des objets (maisons, voitures, fermes miniatures)	
Arbres de Noël	Boissons servies au point de vente	Poupées et peluches	



Et après

Et après

Pour consulter *Le point sur la situation économique et financière du Québec*

https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/maj/index.asp



M. ERIC GIRARD – MISE À JOUR ÉCONOMIQUE 2024
LUNDI LE 25 NOVEMBRE 2024
DE 12 H 00 à 13 H 00 – WEB GRATUIT

ANIMATRICE



MME EMNA BRAHAM
DIRECTRICE GÉNÉRALE
INSTITUT DU QUÉBEC

CONFÉRENCIER



M. ERIC GIRARD
MINISTRE DES FINANCES ET MINISTRE
RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC
LES QUÉBÉCOIS D'EXPRESSION ANGLAISE

ANIMATEUR



M. LUC GOUBOUT
PROFESSEUR TITULAIRE
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

PARTENAIRES DE DIFFUSION



Détails et inscription

Les dons de bienfaisance : optimiser ses objectifs philanthropiques par le don de titres cotés en bourse ou par l'utilisation de sa société de gestion

28 novembre 2024 – 12 h à 13 h 15 (hybride)

Pascal Larivière



Pl. Fin., D.E.S.S. Fisc.

Funda Dilaver



BBA

Sophie Bélanger



Notaire, M.Fisc.

Détails et inscription